

SELON LE RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'ETAT AMÉRICAIN

# L'ALGÉRIE LUTTE RIGOREUSEMENT CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

**L**es américains constatent que l'Algérie a fait des « progrès ». Les cas minimes de blanchiment selon eux, existent dans le secteur hors financier officiel. Tout compte fait, c'est un rapport plutôt séduisant que dévoile l'US Département sur l'Algérie particulièrement sur son rôle dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

Lire en page 03



PÉNÉTRANTE RELIANT BÉJAÏA À L'AUTOROUTE

## MISE EN SERVICE DU PREMIER TRONÇON SUR FOND DE CONTESTATION

Le premier tronçon de la pénétrante reliant Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, long de 42 km, a été ouvert avant-hier par le ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Boudjemai Telai et le wali de Béjaïa en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie. Une ouverture qui s'est faite sur fond de contestation des citoyens des localités de Boudjellil, Ighil Ali et Ait R'zine qui réclamant un échangeur desservant leurs localités.

Lire en page 09

ADRAR

## UNE CACHE D'ARMES ET UNE IMPORTANTE QUANTITÉ DE MUNITIONS DÉCOUVERTES

PAGE 05

GLISSEMENTS DE TERRAIN  
À AIN TORK (BOUIRA)

## LES HABITANTS SERONT PRIS DANS UN CADRE SOCIAL

PAGE 05

Mois de Ramadhan

## Mesures répressives rigoureuses contre les commerçants spéculateurs

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmajid Tebboune, a affirmé jeudi à Alger que des mesures répressives "rigoureuses" seraient prises contre les commerçants spéculateurs durant le mois de Ramadhan. Répondant aux journalistes en marge de la séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a précisé que des mesures répressives seraient prises contre les commerçants qui exerceraient la spéculation sur les produits de large consommation. M. Tebboune a précisé que "la disponibilité des produits est une question qui relève du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, tandis que les mesures de contrôle ordinaires, d'approvisionnement et de contrôle du marché relèvent des prérogatives du ministère du Com-



merce". S'agissant de l'impact de certains facteurs sur l'offre et la demande, le ministre a souligné que "le gouvernement interviendrait en cas de problèmes liés à un déséquilibre entre l'offre et la demande".

Abdelghani Hamel

## «La gestion des risques chimiques, nucléaires et explosifs doit être globale et transversale»



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Général major, Abdelghani Hamel, a indiqué, jeudi à Alger, que la gestion d'événements liés à la prévention des risques chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs doit être "globale et transversale". La gestion de ce type d'événement "ne peut se concevoir au sein d'un seul département ministériel, l'approche doit être globale et transversale (...) et s'in-

scrire plus largement dans un contexte interministériel, voire même international", a souligné M. Hamel à la clôture d'une session de formation sur la prévention des risques chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE) au profit des cadres de la DGSN. "Pour une meilleure approche dans la gouvernance de ce type de menaces, on ne saurait affirmer efficacement nos démarches sans tirer profit de l'expérience internationale, dont l'OIPC Interpol, qui apporte aux pays membres à travers ses programmes de coopération technique, son appui opérationnel", a encore souligné le Général major dans une allocution lue en son nom par le contrôleur de police et directeur de la Police judiciaire, Ali Ferragh. Il a expliqué que cet appui passe par le soutien aux enquêtes et les échanges d'information et de renseignements et des projets de formation et de sensibilisation sur les risques CBRNE, axés sur les retours d'expériences capitalisées par les différents pays et organismes internationaux spécialisés.

Air Algérie

## Des vols déroutés vers Constantine en raison du brouillard

Certains vols d'Air Algérie qui devaient atterrir jeudi matin sur l'aéroport d'Alger ont été déroutés vers Constantine en raison de la densité du brouillard dans la wilaya d'Alger, a indiqué cette compagnie aérienne dans un communiqué qui précise que ce brouillard a également touché la wilaya d'Oran. Vu que ces avions ne peuvent rejoindre Alger, "des perturbations toucheront les vols notamment de Budapest, Lyon et Lille, retardés à cause de ces conditions météo", précise la compagnie. Air Algérie assure qu'elle prendra toutes les mesures nécessaires "pour assurer le transport des passagers ayant subi des désagréments".

Commémoration de la mort de Ben M'hidi

## «Une occasion pour tirer des leçons»



Le ministre des Moudjahidine, Yayeb Zitouni, a considéré jeudi à Oum El Bouaghi que la célébration du 60ème anniversaire de la mort du chahid héros Larbi Ben M'hidi (1923-1957) représente "une occasion pour tirer des leçons". Présidant la clôture du 3ème sé-

minaire national consacré à ce héros à l'université d'Oum El Bouaghi, le ministre a affirmé que les chouhada, les moudjahidine et tous les héros et chefs de la Révolution sont "la véritable gloire de la nation". L'histoire nationale est jalonnée de hauts-faits d'hommes de la carrure de Ben M'hidi, dont le courage, l'audace et la ténacité dans son combat contre l'occupant français sont source d'inspiration pour toutes les générations d'Algérie, a soutenu M. Zitouni qui a insisté sur l'écriture objective par des historiens nationaux de l'histoire algérienne pour l'inculquer aux générations futures. Des commissions œuvrent actuellement conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique pour écrire l'histoire de la Révolution algérienne, celle des hommes du mouvement nationaliste, ainsi que l'histoire des révoltes populaires qui n'ont pas cessé depuis le premier jour de l'occupation, a affirmé le ministre.

Abdelmalek Boudiaf à propos des malades du Cancer

## «La mise en place d'un parcours thérapeutique unifié est la responsabilité de tous»

La mise en place d'un parcours thérapeutique unifié au malade atteint de cancer "est une responsabilité que doivent assumer tous les acteurs concernés par la prise en charge de ce type de maladie", a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, jeudi à Tlemcen. A l'ouverture des travaux d'une rencontre nationale sur les centres anti-cancer (CAC), le ministre a préconisé, comme moyens d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes par cette maladie, la tenue de réunions de concertation pluridisciplinaires, l'élaboration d'un carnet de santé retraçant le parcours thérapeutique de chaque malade et la mise

en place d'un mécanisme de prise en charge permanente. Dans ce sens, M. Boudiaf a estimé que la mise en place d'un parcours thérapeutique unifié au malade atteint de cancer est une responsabilité que doivent assumer tous les acteurs concernés par la prise en charge de ce type de maladie. Il a également énuméré les mesures réglementaires visant une prise en charge qualitative de tous les malades atteints de cancer. Ces mesures portent, entre autres, sur un diagnostic rapide dont doit bénéficier le malade et son orientation vers la structure où doivent s'effectuer l'intervention chirurgicale, les séances de chimiothérapie ou de radiothérapie, suivant le plan régional de lutte contre le cancer.

Mohamed Aissa

## L'interdiction des activités de la secte d'Al Ahmadiya basée sur une Fatwa du HCI

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a affirmé jeudi à Alger que l'interdiction des activités de la secte d'Al Ahmadiya en Algérie était basée sur une Fatwa décrétee par le Haut Conseil Islamique (HCI) dans les années 1970. Les Conseils scientifiques "ont décidé de se référer à la Fatwa décrétee dans les années 1970 par le HCI et le défunt Cheikh Ahmed Hamani, qualifiant cette secte de groupe égaré et en dehors de l'Islam", a indiqué M. Mohamed Aissa dans une déclaration, en marge de la séance des questions orales du Conseil de la nation. "L'Algérie rejoint les pays du monde arabo-musulman et Al-Azhar, considérant ces individus comme n'appartenant

pas à l'Islam, ni aux doctrines islamiques et même de profanes", a-t-il dit. "L'Algérie qui croit profondément à la liberté du culte et à la libre pratique des rites pour les religions monothéistes, consacrés par la loi algérienne, appelle les personnes non musulmanes à soumettre une demande au ministère des Affaires religieuses pour les autoriser à exercer leur rites religieux, mais si ces personnes sont musulmanes, les Ulémas se sont déjà prononcés à ce sujet", a-t-il estimé. Ce groupe oeuvrait à "former une organisation propre pour se renforcer et revendiquer la protection internationale, mais les services de sécurité les ont démasqués et ont empêché leurs activités", a-t-il précisé

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN - 11ÈME ANNÉE  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 29 69 76 / Fax: 041 29 17 89

Fondateur, Gérant  
et Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger  
Maison de la presse de Kouba  
Tél: 023 70 91 04

Fax: 023 70 91 46

Impression Ouest  
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN  
Impression Centre: SIA  
Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie  
ANEP Alger  
01, Avenue Pasteur  
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28  
ANEP ORAN

Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: [www.carrefourdalgerie.com](http://www.carrefourdalgerie.com)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits  
et les photos remis au journal  
ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## Selon le rapport du Département d'Etat américain L'Algérie lutte rigoureusement contre le blanchiment d'argent

Pour les observateurs, les réformes accomplies par l'Algérie dans ses institutions bancaires pour contrôler davantage le mouvement des capitaux et le transfert de change y sont pour beaucoup dans les éloges du Département d'Etat américain. L'Algérie est animée d'une volonté ferme d'assainir le circuit bancaire et celui du commerce extérieur en minimisant le recours au paiement par cash quand il s'agit par exemple de «suspçons» fondés portés sur un financement de certaines activités jugées douteuses comme celle du terrorisme. Elle a mis en place une Cellule de traitement des renseignements financiers qui a traité en 2016, 125 affaires qu'elle a transmises à la justice. Une chose est en tous cas sûre, l'Algérie lutte rigoureusement contre le blanchiment d'argent. Ce blanchiment d'argent demeure «minime» grâce à un contrôle bancaire renforcé, relève en effet le Département d'Etat américain estimant «minime» le blanchiment des capitaux en Algérie. Dans son rapport explicitant les progrès réalisés par l'Algérie en 2017 et dédié au trafic de drogue et les crimes financiers dans le monde, le Département d'Etat US observe que c'est en raison d'une réglementation rigoureuse en matière de contrôle des changes. A cela s'ajoute, le contrôle renforcé exercé par le secteur bancaire, constitué essentiellement de banques publiques, note le Département d'Etat dans sa 32ème édition de ce rapport annuel. Ce dernier a été transmis mercredi au Congrès américain. Pour les spécialistes des questions sécuritaires et économiques cette embellie suscitée par ce rapport américain témoi-

gné sur la lune de miel régnante entre Alger et Washington depuis la nuit des temps concernant notamment leurs rapports mutuels dans divers domaines. L'Algérie est un partenaire de choix pour les Etats unis. Les Etats Unis sont le quatrième principal partenaire de l'Algérie après la France et l'Italie avec un volume d'échanges commerciaux estimé à 1647 millions de dollars US durant les neuf premiers mois de 2016 (quoique avec une baisse de 6,42%). Autre satisfaction que tire le Département US dans son rapport concernant l'Algérie. Il s'agit de la convertibilité restreinte du dinar qui a permis également à la Banque d'Algérie de mieux contrôler les opérations financières internationales effectuées par les institutions bancaires, explique-t-il. Evidemment le document précise que les cas minimes de blanchiment d'argent sont constatés hors secteur financier officiel. Il cite notamment, au titre des activités hors ce secteur, l'évasion fiscale, les transactions immobilières et la fraude commerciale. Ces derniers échappent, de ce fait, au contrôle bancaire, argue-t-il. Il note dans ce sens que l'usage du cash en Algérie pourrait augmenter les risques, liés à la criminalité financière. Certes le rapport souligne que "l'Algérie a fait des progrès significatifs. Elle a aligné son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent aux standards internationaux". Evoquant les différentes lois et réglementations régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Algérie, le département d'Etat explique que ce dispositif impose la collecte des don-

nées, la vérification préalable de tous les transferts effectués par les banques et aussi des exigences strictes en matière de coopération avec les autorités chargées d'appliquer la loi. La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) rassemble et diffuse aux banques des informations pertinentes sur le blanchiment d'argent, ajoute le département d'Etat Il cite dans ce cadre, le rapport 2016 de la CTRF qui a fait état de 125 affaires transmises à la justice se rapportant aux soupçons d'infractions à la législation des changes et aux mouvements des capitaux. "Cette activité accrue de la CTRF révèle que l'Algérie s'efforce d'améliorer son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent", relève-t-il. Par ailleurs, l'Algérie est principalement un pays de transit pour le trafic de drogue provenant du Maroc en direction de l'Europe et du Moyen Orient, indique le département d'Etat qui affirme que le Maroc est le principal pourvoyeur de drogues en Algérie. Le renforcement du contrôle au niveau des frontières terrestres a poussé les trafiquants de drogue à emprunter les routes maritimes entre l'Algérie et le Maroc ce qui s'est traduit par des saisies importantes opérées par la garde côtière algérienne et la gendarmerie nationale, précise la même source. L'Algérie a renforcé les capacités des services des douanes à détecter les nouvelles substances psycho-actives aux niveaux des ports et aéroports et actualisé sa réglementation en matière de saisie de stupéfiants et de contrôle de la production des opioïdes et les psychotropes, précise-t-elle. Des efforts ont été déployés par le gouvernement pour lutter contre la consommation de drogues à travers l'investissement dans les programmes de sensibilisation et de prévention et la création de centres de désintoxication, constate le rapport. L'Algérie travaille également en coopération avec l'office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le réseau MedNet de coopération sur les drogues en région méditerranéenne, rappelle le département d'Etat.

B.Habib

## Point de Vue

Par B. Abdelkader

### Satisfecit de L'US département

Un rapport positif sur l'Algérie, en provenance du Département d'Etat américain – Ministère des affaires étrangères- au sujet de la maîtrise du blanchiment de l'argent sale, émanant entre autres du trafic de drogue, du terrorisme et de différentes activités illicites. Selon le rapport du Département d'Etat, l'Algérie se trouve en tête des pays arabes et mêmes africains, ayant pu mettre en œuvre une certaine maîtrise vis-à-vis des actions cherchant à blanchir de l'argent en provenance des sources susdites. Ce témoignage d'une autorité d'envergure mondiale, n'est sûrement pas venue d'une quelconque supposition chimérique, mais plutôt des données concrètes, fruit d'un travail minutieux et consistant, réalisé par des agences de Renseignements spécialisées. Les autorités algériennes ont, depuis l'avènement du terrorisme à la fin du siècle dernier, découvert qu'il existe une forte relation, aussi occulte et discrète soit-elle, entre le terrorisme, en tant que groupes versés dans l'action criminelle et d'autres groupes, chargés justement, de s'adonner au trafic de drogue en vue de financer les besoins «militaires et logistiques» des premiers. Le blanchiment, n'est en somme rien d'autre que de «reconvertir» ou bien si vous le voulez «réinjecter» cet argent sale, dans des projets d'investissement tout à fait licite. L'immobilier et le foncier, en sont généralement les terrains de prédilection. Donc, ce qu'il fallait faire, c'est tout bonnement mettre en œuvre des mécanismes stricts et efficaces, en vue de mettre sous surveillance, tout le circuit financier de l'argent d'où qu'il vient. Maîtriser la circulation de l'argent, c'est un peu «taïr les sources de financement du terrorisme». Même, si elle ne ferait que peu d'impact, elle générerait tout de même les mouvements des groupes. Personnellement, je ne crois pas que, le rapport du Département d'Etat américain, ne soit que de la poudre aux yeux. Les américains eux-mêmes ne s'intéressaient guère à la question du blanchiment de l'argent, que ce soit en Algérie ou ailleurs, si elle n'est pas directement liée au financement du terrorisme mondial, menaçant leur pays premier lieu. C'est la raison pour laquelle, j'ai dit plus haut, que le rapport est consistant et sérieux et qu'il ne saurait s'agir de louanges diplomatiques courtois et gratuits. Les mesures prises contre ces agissements reliés à la sécurité de l'économie, comme à celles des personnes et de l'Etat en général, sont considérées en Algérie, avec le même attachement qu'en Amérique, puis-que il s'agit d'un seul et unique ennemi menaçant les vies des gens: Le terrorisme.

Alkaderdz62@yahoo.fr

## Souscripteurs LSP dont les projets sont à l'arrêt Le ministère de l'Habitat s'emploie à trouver une solution

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué jeudi à Alger qu'une solution allait être trouvée aux souscripteurs LSP (logement social participatif) qui n'ont pas encore reçu leur logement en les transférant vers la formule de la location-vente ou en recherchant d'autres options "financières". "Cette formule (LSP) qui a montré ses limites a été abandonnée dès le lancement de la formule des logements de l'AADL, mais il reste 9.000 logements litigieux auxquels nous tentons de trouver des solutions", a précisé le ministre lors d'une séance de questions orales au Conseil de la nation, présidée par Abdelkader Bensalah, président de l'institution parlementaire, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia. Répondant à une question du sénateur Slimane Ziane, le ministre a souligné que les souscripteurs à cette formule dont les projets n'ont pas démarré ont été

transférés vers la formule des logements AADL, tandis que des options "financières" sont recherchées pour les projets confiés à des promoteurs immobiliers qui n'ont pas pu honorer leurs engagements. Le problème se pose pour les promoteurs immobiliers qui ne sont pas affiliés à la Caisse nationale du logement relevant du secteur, a ajouté M. Tebboune, affirmant qu'en l'espèce, le ministère de tutelle ne peut ni protéger les projets ni garantir les droits des souscripteurs. En revanche, la Caisse nationale du logement (CNL) peut intervenir en lieu et place du promoteur immobilier affilié pour parachever le projet à l'arrêt et indemniser les souscripteurs. M. Tebboune a précisé que les logements LSP à l'arrêt (9.000 unités) ne représentent qu'une infime proportion de la totalité des projets de logement dans le secteur où, a-t-il dit, 1.025.000 LPA sont en cours de réalisation, 470.000 logements de location-vente sont programmés et un (1) million de logements sociaux depuis 2013.

Lors des prochaines législatives

## Les magistrats doivent combattre toute infraction à la loi

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a exhorté jeudi à Tissemsilt les magistrats à accomplir convenablement leurs devoirs en matière de lutte contre toute infraction à la loi lors des prochaines élections législatives. Dans une allocution à l'occasion de l'installation du président et du procureur général de la Cour de Tissemsilt, M. Louh a souligné que les magistrats et notamment ceux du parquet doivent assumer leurs devoirs de lutte contre toute violation de la loi lors des prochaines législatives en lançant immédiatement une procédure en coordination avec la police judiciaire, mettant en garde ceux qui osent user de pratiques illégales. Le ministre a indiqué qu'une lecture attentive des amendements de la Constitution fait ressortir que la majorité des articles nouveaux ou amendés, soit plus de 70%, ont trait directement aux droits et les libertés et à l'adaptation institutionnelle allant dans ce sens et renforçant les acquis du citoyen algérien dans ce domaine, les institutions fondamentales et les conditions de développement de ces droits. M. Louh a ajouté que le gouvernement a procédé, dans le cadre du programme du président de la République dans les dernières années, à doter les magistrats d'une batterie de lois garantissant les droits et les libertés et du pouvoir pour lutter contre les crimes qui bouleversent la société et portent atteinte aux droits et à la liberté des personnes, à la stabilité, à l'économie du pays et aux biens privés et publics.

## Pôle &amp; Mic

Par B. Nadir

## L'importation comme régulateur?

**A** l'approche du rendez-vous électoral, le gouvernement est en « alerte » à cause de la hausse des prix des produits de large consommation des fruits et légumes. Une hausse qui devient inquiétante car le citoyen a commencé à s'adapter à la cherté des produits importés en se tournant vers le produit local sauf que les prix de ce dernier ne cessent de flamber. La pomme de terre est devenue chère alors que son prix ne dépassait pas les 40 DA lors des intempéries. Le fardeau du citoyen est devenu plus lourd et le gouvernement semble être désespéré et ne sait pas quoi faire. Déjà, les ministres concernés évitent d'en parler de peur que leurs dires soient sévèrement critiqués. Le gouvernement comme le pouvoir semblent n'avoir pas trouvé la formule « magique » pour contrer les intermédiaires, les spéculateurs et la mafia des fruits et légumes. Et pourtant, beaucoup d'argent a été dépensé pour développer notre agriculture et l'autre secteur de l'agro-alimentaire. Le lobby a réussi à échouer toutes les tentatives de l'affaiblir. Au contraire, il impose ses prix sachant que le pouvoir ne peut ou ne pourra plus réguler le marché en important les produits qui font l'objet de spéculation à outrance. Face à cela et tôt ou tard, le ministre du commerce sera ou serait dans l'obligation d'importer ou de déclarer la guerre à cette mafia. Pour faire la guerre à cette mafia, à deux mois des élections, cela serait comme un « suicide » car la mafia risquerait de provoquer des pénuries et obliger le pouvoir à faire marche arrière. Faire marche arrière sera interprétée par l'opposition et la société civile comme étant une faiblesse de gestion. Or, le pouvoir ne veut pas prendre le moindre risque à deux mois des élections et trois mois de Ramadhan. Le pouvoir en a tiré les leçons du mouvement de protestation en 2011, ou connue de la grève du « sucre et de l'huile ». Pour éviter tout risque, le gouvernement n'a qu'une seule arme qui n'est autre que de l'importation afin de casser les prix. Si les partis du sérail sont certains de remporter la majorité, le pouvoir craindrait une forte abstention. De ce fait, il a peur de cette inquiétante flambée des prix l'obligeant d'importer.

## FMI

## Une mission de consultations prévue à Alger du 7 au 20 mars

**U**ne mission du FMI va séjourner à Alger du 7 au 20 mars pour mener ses consultations annuelles sur l'économie algérienne, a appris l'APS jeudi auprès du chef de mission du FMI pour l'Algérie, Jean François Dauphin. La mission qui rentre dans le cadre des consultations menées au titre de l'article IV des statuts du Fonds monétaire international va discuter avec les autorités algériennes de la situation économique et des politiques économiques mises en œuvre pour doper la croissance, a-t-il fait savoir. Résolument plus optimiste, le FMI a maintenu en janvier dernier les prévisions de croissance pour l'Algérie à 3,6% en 2016 et à 2,9% en 2017, en anticipant une reprise à partir de 2021 à 3,4%. Le FMI a gardé ses prévisions pour l'inflation en Algérie inchangées en 2016 à 5,9% contre 4,4% en 2015 et prévoit un taux de 4,8% en 2017. Le solde du compte courant a représenté -15,1% du PIB en 2016 et devrait baisser à -13,7% du PIB en 2017 et maintenir la même tendance baissière jusqu'à 2021 à -6,3% du PIB. Le Fonds a souligné que l'Algérie avait figuré parmi les pays émergents et en développement qui ont « réussi à maintenir une position nette extérieure positive grâce à son très faible endettement extérieur ». Il a également relevé que l'économie algérienne avait la possibilité de mener l'ajustement au choc des prix de pétrole qui jusqu'ici « n'a eu qu'un effet limité » sur la croissance économique.

## Produits alimentaires

## Légère augmentation des prix mondiaux en février

**L'**indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a légèrement augmenté en février pour la septième fois consécutive, en raison de la hausse des prix du maïs et du blé, indique la FAO sur son site web. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires affichait une moyenne de 175,5% en février, soit une hausse de 0,5 % par rapport aux prévisions de janvier et de 17,2 % par rapport à janvier 2016. L'Indice FAO des prix des céréales a augmenté de 2,5% depuis janvier. Cela s'explique notamment par la hausse des prix du blé, du maïs et du riz. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires est un indice pondéré par les échanges commerciaux qui permet de suivre l'évolution des prix des cinq principaux groupes de produits alimentaires sur les marchés internationaux. Des augmentations ont été enregistrées pour quatre des cinq sous-indices en février. L'Indice FAO des prix des huiles végétales a résisté à cette tendance, affichant une baisse de 4,1% face au ralentissement de la demande mondiale d'importation d'huile de palme et aux prévisions faisant état de meilleures récoltes de soja au Brésil et en Argentine, deux importants pays exportateurs. L'Indice FAO

des prix de la viande a augmenté de 1,1%, encouragé par la hausse des prix de la viande bovine et par les efforts des éleveurs australiens visant à reconstruire leurs troupeaux. L'Indice FAO des prix des produits laitiers a également connu une légère hausse en raison des prix du beurre et du lait entier en poudre. L'Indice FAO des prix du sucre a augmenté de 0,6 % en février face au resserrement de l'offre au Brésil, pourtant partiellement compensé par de plus grandes plantations de betteraves dans l'Union européenne.

## PRODUCTION MONDIALE DU BLÉ : UNE BAISSÉ ATTENDUE EN 2017

La FAO a également publié jeudi ses premières prévisions pour la production mondiale de blé en 2017, tablant sur 744,5 millions de tonnes, ce qui impliquerait une baisse de 1,8% par rapport à 2016. Selon le Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales, en Amérique du Nord, les agriculteurs ont réduit les plantations pour s'orienter vers des cultures plus rentables alors que les prévisions de récoltes de blé d'hiver sont plutôt bonnes en Russie, dans l'Union européenne, en Chine, en Inde et au Pakistan. Les perspectives concernant la production de céréales secondaires, principalement le maïs, sont gé-

néralement favorables dans l'hémisphère sud où les cultures sont en phase finale de développement. Des hausses importantes sont attendues en Argentine et au Brésil, tandis que les conditions climatiques dans la plupart de l'Afrique australe laissent présager une relance suite à la sécheresse de l'année dernière qui avait contribué à réduire la production, et ce, même si une invasion de chenilles légionnaires pourrait limiter les gains de production dans certains pays de la sous-région. Les perspectives pour 2017 concernant les rizières le long de l'Equateur et au Sud demeurent mitigées. La production et la consommation devraient légèrement croître. Selon la FAO, la situation mondiale de l'offre et de la demande de céréales en 2016/2017 est appelée à rester "relativement confortable" pour la troisième saison consécutive. L'utilisation totale de blé destinée à la consommation humaine directe devrait augmenter de 1,1% pendant l'année à venir, tandis que l'utilisation alimentaire devrait augmenter de 6%. Les stocks mondiaux de blé devraient augmenter de 6,6%, soit 15 millions de tonnes, pour atteindre les 240 millions de tonnes, et ce grâce à l'accumulation de stocks en Australie, en Chine, en Russie et aux Etats-Unis.

## Commerce

## Le ministère lance une étude sur l'économie informelle

**L**e ministère du Commerce a lancé, jeudi à Alger, une étude sur l'économie informelle en Algérie en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread) avec l'appui du Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud). Intitulée "Economie informelle: concepts, modes opératoires et impacts", cette étude permettra de mieux connaître l'économie informelle dans ses différentes dimensions (financement, production, commercialisation, emploi), de cerner et de quantifier son impact sur l'économie nationale afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène", a-t-on expliqué lors de l'atelier consacré au lancement de cette étude. Le lancement de cette étude est "l'entame d'une réflexion objective et profonde autour de la problématique de l'informel qui a pris des proportions alarmantes sur la sphère économique nationale", a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane. L'économie informelle, selon lui, "est considérée comme un obstacle majeur pour la promotion de la production nationale dans le processus de la diversification économique amorcé par le gouvernement, qui représente une option fondamentale du développement du pays", a-t-il ajouté. Mais

les mesures prises demeurent "insuffisantes", et c'est pour cette raison que le ministère a adopté une approche participative et inclusive à l'effet d'élargir le débat autour de cette problématique, et ce, "pour permettre de faire émerger des solutions opérationnelles pour le traitement de ce fléau, a expliqué le ministre. La mise en œuvre de cette étude s'effectuera en deux phases: la première consiste à l'élaboration d'une enquête dans la wilaya de Tlemcen en 2017, choisie comme wilaya pilote, dont la réalisation et le financement seront assurés par le Cread. La seconde phase sera, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018 dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du Pnud. A ce propos, le directeur du projet et chercheur au Cread, Mounir Lassassi, a expliqué que l'étude consistait à l'analyse de l'économie informelle, qui sera fondée sur des enquêtes sur le terrain. Selon lui, il s'agit d'abord d'estimer la taille de ce secteur et d'améliorer la connaissance de l'économie informelle, en collectant les données nécessaires à son analyse pour mettre en œuvre des politiques adaptées à même de lutter contre ce phénomène. L'étude vise également à identifier les caractéristiques saillantes des actifs informels et les branches d'activités concernées pour appuyer la mise en œuvre d'outils assurant l'opérationnalisation de la stratégie de lutte contre l'économie informelle. Elle sera aussi un moyen pour analyser la mobilité des actifs

informels, élaborer un diagnostic et proposer des recommandations pour éclairer les décisions des autorités. Le choix de la wilaya de Tlemcen, a-t-il expliqué, est motivé par son caractère frontalier, permettant de construire et de tester les instruments statistiques afin de mesurer l'économie informelle et de comprendre son fonctionnement. Cette étape intermédiaire permettra également de comprendre tous les aspects liés à l'économie informelle dans une wilaya frontalière: le financement, la production et les circuits de distribution. Il s'agit aussi d'apprendre à travailler avec plusieurs institutions et de monter une équipe mixte de recherche sur l'économie informelle composée d'universitaires, de partenaires économiques et des représentants de différentes institutions en lien avec le sujet. Quant à la deuxième étape, l'objectif est d'étendre l'enquête à toutes les autres wilayas du pays avec une enquête représentative. Plusieurs experts seront impliqués pour mener à bien cette enquête ainsi que de différentes institutions (ministères des Finances, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail, l'Office national des statistiques, Centre national de registre de commerce...). Le Coordinateur résident du Pnud en Algérie, Eric Overvest, s'est réjoui du lancement de cette action, en affichant la disponibilité de cette agence de l'ONU à mettre les moyens financiers et l'expertise à la disposition de l'Algérie pour mieux étudier et faire face au phénomène de l'économie informelle.

Gendarmerie nationale

## 115.487 individus arrêtés en 2016

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré un recul des indicateurs de violence et d'atteinte à la sûreté publique en 2016 par rapport à l'année précédente, a indiqué jeudi ce corps de sécurité. Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan annuel des activités des unités de la Gendarmerie nationale en 2016, le directeur de la sécurité publique et de l'emploi, le Colonel Laldji Mounir, a indiqué que ses services ont traité 114.738 affaires ayant abouti à l'arrestation de 115.487 individus, dont 2,47% mineurs, relevant que les wilayas de Sétif, Alger et Tébessa viennent en tête du classement en nombre d'affaires traitées. Pour les crimes de droit commun qui représentent 35,44 %, une baisse de 4,22% des affaires traitées a été enregistrée par rapport à 2015 sur un total de 40.668 affaires enregistrées.

Il s'agit de crimes d'atteinte aux personnes et aux biens, homicides volontaires, rapt de mineurs et coups et blessures volontaires. Concernant le rapt de mineurs, les mêmes services ont enregistré 23 affaires dont 93% ont été traitées, relève Colonel Laldji. Dans le but de soutenir les efforts déployés en matière de lutte contre le rapt d'enfants, le nombre de cellules en charge de ce dossier, au nombre de huit actuellement, sera augmenté, précise la même source. Concernant les crimes d'atteinte aux biens, les services de la GN ont enregistré une baisse de l'ordre de 7, 37% avec 17.590 affaires enregistrées. Pour ce qui est des crimes d'atteinte à l'économie nationale, l'on dénombre 172 affaires liées à la dilapidation de deniers publics, évasion fiscale et infractions à la réglementation de change. En ce qui concerne les crimes liés à l'infraction du code de la

route et atteinte à l'environnement, 25.457 affaires ont été traitées et permis l'arrestation de 25.506 individus. S'agissant des affaires liées à la cybercriminalité, le nombre est passé de 300 affaires en 2015 à 538 affaires en 2016. Répondant à une question sur les arrestations effectuées par les services de la GN des éléments de la "secte d'Al Ahmadiya", le même responsable a fait savoir que 64 personnes ont été arrêtées, relevant que la plus importante opération a été enregistrée durant le mois de juin 2016 dans la wilaya de Blida et qui a permis l'arrestation de huit (8) membres. Concernant la surveillance des mouvements de ces sectes sur les réseaux sociaux, le Colonel Laldji a indiqué que "cela n'est pas chose aisée car ces individus recourent au changement de leur réseau VPN", précisant que les investigations "se poursuivent".

### Attentat déjoué au siège de la sûreté urbaine de Constantine L'auteur kamikaze identifié

L'auteur de l'attentat déjoué au siège de la sûreté urbaine de Constantine a été identifié, a-t-on appris jeudi à Tissemsilt du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh. Le terroriste, auteur de l'attentat déjoué au siège de la 13ème sûreté urbaine de Constantine, "a été identifié en coordination avec les cadres chargés de l'enquête dirigée par le procureur de la République compétent", a indiqué le ministre lors de la cérémonie d'inauguration de la Cour de Tissemsilt. Il a ajouté que conformément aux procédures et à la nécessité de l'enquête, le nom de "l'auteur de cet attentat ne peut, à présent, être révélé". Par ailleurs, Tayeb Louh a insisté sur la nécessité pour les magistrats et fonctionnaires de s'adapter avec la modernisation du secteur de la justice en mouvement, affirmant que cette modernisation connaît un rythme accéléré.

Adrar

### Une cache d'armes et une importante quantité de munitions découverte



Une cache d'armes et de munitions, contenant notamment des pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une lourde mitrailleuse, a été découverte jeudi à Adrar par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et lors d'une patrouille de reconnaissance, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur militaire d'Adrar/3<sup>RM</sup> a découvert, ce matin du 2 mars 2017, une cache d'armes et de munitions contenant 40 pistolets

mitrailleurs de type Kalachnikov, 01 mitrailleuse lourde de calibre 14,5 millimètres, 44 chargeurs pour pistolet mitrailleur de type Kalachnikov ainsi qu'une importante quantité de munitions (1686 balles) de différents calibres", est-il précisé de même source. "Cette nouvelle opération, qui vient s'ajouter à la série de résultats obtenus sur le terrain par les forces de l'Armée nationale populaire, dénote de leur permanente veille et disponibilité, à travers les quatre coins de l'Algérie, pour déjouer toute tentative visant à porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays", a noté le MDN.

Glissements de terrain à Ain Turk (Bouira)

### Les habitants seront pris dans un cadre social

Les habitants menacés par des glissements de terrain dans les localités d'Ibounanen et d'Oued Reklam, relevant de la commune d'Ain Turk (Ouest de Bouira), "seront pris en charge dans un cadre social", a affirmé jeudi le wali de Bouira, Mouloud Chérifi. "Ces citoyens, dont les familles ont bénéficié durant les années 1990 de l'aide de l'Etat face aux glissements de terrain, seront pris en charge dans un cadre social, et j'ai demandé au chef de la daïra d'examiner ce dossier pour trouver des solutions", a expliqué le premier magistrat de la wilaya à la presse au terme de la visite du ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai à Bouira. Quelques habitants d'Oued Reklam et d'Ibounanen, deux villages traversés par l'autoroute Est-Ouest, ont saisi la visite du ministre Talai dans cette région pour l'interpeller et demander l'intervention des autorités pour les prendre en charge et les protéger des glissements de terrain qui menacent leurs habitations, dont certaines sont déjà endommagées.

### Sidi Bel-Abbès 02 morts et 01 blessé dans un accident de la circulation

Deux personnes ont été tuées et une troisième blessée dans un accident de la route, survenu mercredi soir à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris jeudi de la cellule d'information de la direction de la protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre un camion et un véhicule utilitaire sur la RN 95 à Boukhanifis causant la mort du conducteur et d'une femme sur le coup et des blessures à une autre femme. Les corps des deux victimes âgées de 44 et 45 ans ont été transférés vers la morgue de l'hôpital "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel-Abbès, alors que la personne la blessée a été admise au service des urgences du même établissement. Les services concernés ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

Tribunal criminel d'Ouargla

### 12 ans de prison dans une affaire de trafic de drogue

Une peine de douze ans de prison ferme a été prononcée jeudi par le tribunal criminel d'Ouargla à l'encontre d'un individu M.S.L (38 ans), condamné pour chargement illicite de produits stupéfiants. Le mis en cause s'est vu aussi infliger une amende de 5 millions DA, dans cette affaire qui remonte à septembre 2013, selon l'arrêt de renvoi qui fait état aussi de la découverte par les gendarmes, à bord d'un camion qui s'est renversé au lieu dit Agbet El-Hadjad, sur la route menant vers In-Salah (Tamanrasset), d'une quantité de 53,26 quintaux de kif traité, dissimulée sous une cargaison de sable et de graviers. Les investigations menées avec les deux personnes qui étaient à bord du camion (B.H et B.M.), ont permis de remonter jusqu'à M.S.L, propriétaire du camion et de la drogue qu'il les avait chargés d'achever vers une zone frontalière dans la perspective de son exportation hors du territoire national. Le représentant du ministère public avait requis, au regard de la gravité des faits reprochés, la peine à perpétuité à l'encontre du mis en cause.

Tizi Ouzou

### Découverte d'une cache de munitions contenant 8 obus

Une cache de munitions contenant notamment 8 obus de type RPG-2 et une quantité de munitions de différents calibres a été découverte mercredi à Tizi Ouzou, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 1 mars 2017, à Tizi Ouzou/1<sup>RM</sup>, une cache de munitions contenant, 8 obus de type RPG-2, une quantité de munitions de différents calibres

et des produits explosifs, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Blida", a précisé la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières ont saisi à Tlemcen/2<sup>RM</sup> 4 quintaux et 25 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un détachement de l'ANP a saisi 80 quintaux de tabac à El Oued/4<sup>RM</sup>. A Tamanrasset et In Guezam/6<sup>RM</sup>, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gen-

darmerie nationale ont intercepté 5 contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, un camion, 31,5 tonnes de denrées alimentaires, deux détecteurs de métaux, 5 groupes électrogènes et 3 marteaux piqueurs. Par ailleurs, d'autres détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, dans des opérations distinctes, menées à Tamanrasset, Tlemcen, Adrar et Biskra, 72 immigrants clandestins de différentes nationalités.

## Utiles

**SEOR:**

Tel: 041-35-50-40 – N° Vert 30 02  
 Email: contactclients@seor.dz  
 Siteweb: www.seor.dz  
 Pompes funèbres:  
 Tel : 041.24.28.41 fax : 041.24.54.21  
 www.pompesfunesbres-oran-dz.com  
 N° vert police : 1548  
 N° vert gendarmerie : 1055

**SONELGAZ:**

Dépannage électricité : 041.35.30.71  
 Dépannage gaz: 041.35.30.60/  
 041.41.38.89

**N° vert: 3002**

**Wilaya:** 041.38.01.95/041.38.04.10  
 041.38.01.22

**APC Oran:**

041.39.89.11/041.39.78.33/041.39.70.16

**Dérangements: 12****Renseignements: 19****Samu : 041.40.31.31****Protection civile:** 041.41.34.00

41.41.34.05 041.41.34.14

**Centre hospitalo-universitaire d'Oran :**

41.39.26.28 041.39.26.38

**Assistance et détresse jeunesse: 116****Assistance médicale téléphonique: 115****Sûreté de wilaya:** 041.32.44.70**Police secours: 17****Gendarmerie nationale : 041.40.22.92****Rapt et kidnapping d'enfants**

(réseau Nada): 3033

**Gare ferroviaire:** 041.41.15.02**Aéroport :** 041.59.10.31/041.59.10.40**Air Algérie :** 041.42.72.05

41.42.72.06 041.42.72.07

41.42.72.01 041.42.72.01

**Météo:** 041.42.43.43 041.42.11.36**LIGNES TÉLÉPHONIQUES****DES DIFFÉRENTS SERVICES****DE LA COMMUNE D'ORAN****Cabinet du président :**

Tél 041-29-10-66 fax : 041-29-53-24

**Secrétariat général :**

Tél 041-33-53-69 fax 041-33-23-00

**Direction de la voirie et circulation: (DVC)**

Tel : 041-33-18-28 fax 041-39-06-93

**Direction travaux neufs****et maintenance (DTNM) :**

Tel : 041-40-62-17 fax 041-40-62-17

**Direction hygiène et assainissement****(DHA) :**

Tel 041-45-13-83 fax 041-29-96-06

**Direction des moyens généraux (DMMG):**

Tel : 041-29-96-09 fax 041-40-10-42

**Direction de la protection****de l'environnement (DPE) :**

Tel : 041-41-22-35 fax 041-36-73-26

**Direction des affaires****économiques (DAE) :**

Tel : 041-34-08-02 fax 041.34.83.34

**Direction des finances :**

Tel : 041-33-43-91 fax 041-33-20-99

**Trésorier communal :**

Tel : 041-33-15-23 fax 041-33-17-82

**Direction des sports :**

Tel : 041-29-61-71 fax 041-29-51-22

**Direction de la culture :**

Tel : 041-29-50-67 fax 041-29-50-67

**Direction des affaires sociales (DAS) :**

Tel : 041-36-59-66 fax 041-36-73-21

**Direction électorale :**

Tel : 041-40-07-04 fax 041-41-30-34

**Direction de l'état civil :**

Tel : 041-35-87-71 fax 041-35-87-74

**Direction de la réglementation****générale (DRG/ABC) :**

Tel 041-39-21-68 fax 041-39-21-68

**Direction de l'urbanisme et de la****planification (DUP) :**

Tel : 041-39-81-04 fax 041-39-81-04

**Direction du personnel :**

Tel 041-39-21-31 fax 041-39-21-31

**LIGNES TÉLÉPHONIQUES****DES SECTEURS URBAINS:**

**El Amir :** Tel 041-41-30-57

fax 041-41-27-30

**Sidi El Houari :** Tel 041-39-15-28

fax 041-39-89-40

**Sidi El Bachir :** Tel 041-40-52-24

fax 041-41-22-14

**En Badr :** Tel 041-36-64-55/

041-36-65-42

**Bouamama:** Tel 041-31-16-58

fax 041-31-23-35

**El Mokrani :** Tel 041-34-89-09

fax 041-34-13-61

**El Othmania:** Tel 041-35-48-40

fax 041-34-59-92

**El Hamri:** Tel 041-34-66-76

fax 041-34-07-30

**Ibn Sina:** Tel 041-45-48-39

fax 041-45-23-88

**El Makkari :** Tel 041-45-42-53

fax 041-45-42-54

**Es Seddikia:** Tel 041-53-22-28

fax 041-53-16-37

**El Menzah:** Tel 041-43-17-38

fax 041-43-17-36

**TRANSPORT AERIEN****Paris – Orly Sud-Oran**

Samedi N° de vol Z1263

Départ : 07:45..... Arrivée : 09:05

Mercredi N° de vol Z1263

Départ : 08:15 ..... Arrivée : 09:05

Dimanche N° de vol Z1261

Départ : 08:45 ..... Arrivée 10:05

Vendredi N° de vol Z1261

Départ : 09:10 ..... Arrivée : 10:30

Jeudi N° de vol Z1263

Départ : 09:30 ..... Arrivée 10:50

Mar-mer et jeudi N° de vol Z1261

Départ : 15:00 ..... arrivée 16:20

Samedi N° de vol Z1261

Départ : 15:30..... Arrivée 16:50

Lundi N° de vol Z1261

Départ : 16:00 ..... Arrivée 17:20

**Oran – Paris – Orly sud**

Samedi N° de vol Z1264

Départ : 10:10 ..... Arrivée : 13:30

Mercredi N° de vol Z1264

Départ : 10:40 ..... Arrivée 14:00

Jeudi N° de vol Z1264

Départ : 11:50 ..... Arrivée : 15:10

Mar, mer, jeu, et vendredi N° de vol Z1262

Départ : 17:40 ..... Arrivée : 21:00

Sam et dimanche N° de vol Z1262

Départ : 18:10 ..... Arrivée : 21:30

Lundi N° de vol Z1262

Départ : 18:25 ..... Arrivée : 21:45

**Lille – Oran**

Mardi N° de vol Z1811

Départ : 14:50 ..... Arrivée : 16:20

Dimanche N° de vol Z1811

Départ : 15:40 ..... Arrivée : 17:10

**Oran – Lille**

Mardi N° de vol Z1812

Départ : 10:20 ..... Arrivée : 13:50

Dimanche N° de vol Z1812

Départ : 11:10 ..... Arrivée : 14:40

**Lyon – Oran**

Mardi N° de vol Z1765

Départ : 08:15 ..... Arrivée : 09:20

Jeudi N° de vol Z1765

Départ : 10:00 ..... Arrivée : 11:05

Samedi N° de vol Z1765

Départ : 12:30 ..... Arrivée : 13:35

Mardi N° de vol Z1765

Départ : 15:30 ..... Arrivée : 16:35

Vendredi N° de vol Z1765

Départ : 15:35 ..... Arrivée : 16:40

**Oran – Lyon**

Vendredi N° de vol Z1766

Départ : 11:30 ..... Arrivée : 14:25

Jeudi N° de vol Z1766

Départ : 17:25 ..... Arrivée : 20:20

Mardi N° de vol Z1766

Départ : 17:35 ..... Arrivée : 20:30

Samedi N° de vol Z1766

Départ : 19:45 ..... Arrivée : 22:40

**Marseille – Oran**

Jeudi N° de vol Z1711

Départ : 08:30 ..... Arrivée : 09:10

Lun et vendredi N° de vol Z1711

Départ : 09:00 ..... Arrivée : 09:40

Mardi N° de vol Z1711

Départ : 09:00 ..... Arrivée : 09:40

Lundi N° de vol Z1711

Départ : 16:05 ..... Arrivée : 16:45

Samedi N° de vol Z1711

Départ : 17:45 ..... Arrivée : 18:25

Mercredi N° de vol Z1711

Départ : 17:45 ..... Arrivée : 18:25

**Oran – Marseille**

Mardi N° de vol Z1712

Départ : 15:50 ..... Arrivée : 18:25

Jeudi N° de vol Z1712

Départ : 16:45 ..... Arrivée : 19:20

Lundi et vendredi N° de vol Z1712

Départ : 17:45 ..... Arrivée : 20:20

Samedi N° Z1712

Départ : 19:25 ..... Arrivée : 22:00

Mercredi N° Z1712

Départ : 19:25 ..... Arrivée : 22:00

**Mulhouse – Oran**

Jeudi N° Z1785

Départ : 14:25 ..... Arrivée : 15:45

**Oran – Mulhouse**

Jeudi N° Z1786

Départ : 10:10 ..... Arrivée : 13:25

**Toulouse – Oran**

Mardi N° Z1755

Départ : 14:10 ..... Arrivée : 14:45

Jeudi N° de vol Z1755

Départ : 15:45 ..... Arrivée : 16:20

Samedi N° de vol Z1755

Départ : 18:05 ..... Arrivée : 18:40

**Oran – Toulouse**

Mardi N° de vol Z1756

Départ : 10:40 ..... Arrivée : 13:10

Jeudi N° de vol Z1756

Départ : 12:10 ..... Arrivée : 14:40

Samedi N° de vol Z1756

Départ : 14:35 ..... Arrivée : 17:05

**SERVICE GRANDES LIGNES :****Oran–Agha :**

Départ à 06h25

Départ à 08h00

**Agha–Oran :**

départ à 06h25

départ à 08h00

Départ à 12h30 départ à 12h30

Départ à 15h00 départ à 15h00

Arrivée à 11h29 arrivée à 11h29

Arrivée à 12h30 arrivée à 12h30

Arrivée à 17h39 arrivée à 17h39

Arrivée à 19h30 arrivée à 19h30

**SERVICES RÉGIONAUX :****Oran–Béchar**

Départ d'Oran à 20h30

Arrivée à Béchar à 05h46

**Béchar–Oran :**

Départ de Béchar à 20h00

Arrivée à oran 05h00

**Oran–SBA :**

Départ d'Oran à 17h00

Arrivée à SBA à 18h22

**SBA–Oran :**

Samedi N° de vol SBA 05h40

Arrivée à Oran à 06h58

**Oran–Maghnia :**

Départ d'Oran à 07h30

Arrivée à Maghnia à 11h05

Départ d'Oran à 12h50

Arrivée à Maghnia à 16h22

Départ d'Oran à 16h00

Arrivée à Maghnia 19h42

A l'initiative du wali Zaâlane Abdelghani

## Un centre pour handicapés baptisé au nom de feu Missoum El Houari à Belgaid



Certainement marqué par le riche parcours du défunt Moudjahed, Missoum El Houari, le wali d'Oran, M. Zaâlane Abdelghani, a saisi la direction de l'Action Sociale pour la bâtissage d'un nouveau centre pour handicapés implanté à Belgaid. Cette initiative très saluée par la famille de Hadj Missoum et ceux qui ont l'ont connu, a été initiée après une semaine du décès du défunt El Houari. La cérémonie a eu lieu en présence des membres de l'association d'aide aux enfants cancéreux dont feu

Hadj Missoum était le président, sa famille, ainsi qu'un bon nombre de représentants de la société civile. Au milieu des présents, les discussions tournaient autour du parcours brillant et exemplaire du défunt Missoum El Houari au service de la société. L'émotion est montée d'un cran au moment où le wali a réuni l'ensemble des présents pour parler du défunt. A cet instant, beaucoup de ceux qui ont connu feu Missoum, n'avaient que les larmes pour exprimer combien était cher pour eux et que sa pla-

ce était de taille pour le soulagement des enfants cancéreux. Dans une courte allocution, M.Zaâlane dira: «Hadj Missoum El Houari était un grand, c'est un véritable phénomène». Et d'ajouter: «à chaque rencontre avec le défunt Missoum, il ne m'a jamais demandé quoi que ce soit à des fins personnelles. Il me demandait toujours de lui venir en aide pour le bien des malades et de la société en général». S'adressant aux membres de l'association d'aide aux cancéreux, le wali les a appelé à s'unir et à lancer une mobilisation afin d'achever l'hôtel des cancéreux implanté dans la commune de Bousfer. L'achèvement de cet hôtel construit sur un terrain, don d'un bienfaiteur, tenait à cœur le défunt Hadj Missoum, qui voulait l'ouvrir avant de quitter ce monde. Malheureusement, il nous quitte dans un moment où Oran a bien besoin de lui. Oui, Hadj Missoum était un guide, un exemple, un moudjahed qui, après avoir fini avec la guerre armée contre le colonialisme français, s'est lancé dans une grande bataille pour la santé des enfants de l'Algérie indépendante. Lors de cette cérémonie historique, tous ceux qui ont connu Hadj Missoum avaient pour souhait de continuer sur ses traces. A noter qu'une chorale composée d'élèves de l'école des aveugles est venue rendre hommage au défunt Missoum. **A.Kader**

Ils contribueront certainement à la réduction de la facture des importations

## Cinq nouveaux complexes de production bientôt opérationnels

Cinq nouveaux complexes de production entreront en service dans la wilaya d'Oran en avril prochain, a annoncé jeudi le wali Abdelghani Zaâlane. Dans une déclaration à la presse organisée en marge de l'ouverture de la 5ème édition du Salon international des industries agroalimentaires (SIAG) au Centre des Conventions d'Oran (CCO), le wali d'Oran a souligné que ces nouveaux complexes impulseront, indubitablement, une nouvelle dynamique à l'économie nationale, contribueront à la réduction de la facture des importations et à la création de centaines de postes d'emploi. Il s'agit du complexe de production d'antibiotiques de la Société algérienne des médicaments (SOPHAL) dans la commune de Hassi Ben Okba, d'un complexe sidérurgique de la société turque "Tosyali", d'un autre de production de canalisations relevant du groupement des travaux publics à Bethioua, d'un complexe de production du sucre du groupement "Berrahal" et d'un complexe avicole réalisé par le groupe Meziane dans la commune de Tatraoui.

Abdelghani zaâlane a affirmé que la capitale de l'Ouest algérien connaît une grande attractivité des investisseurs et une demande importante d'investissement qui dépasse l'offre.

"L'étude des contrats d'investissement nous a contraint à nous concentrer sur les filières stratégiques permettant à la wilaya de se distinguer et de créer davantage de postes d'emploi", a déclaré le wali, dans ce contexte, indiquant que 17 micro zones d'activités ont été créées dans les deux dernières années à travers les communes de la wilaya et sont actuellement en cours d'aménagement. "Nous procédons actuellement à la remise des contrats aux investisseurs porteurs de projets", a-t-il ajouté. Concernant les opérateurs dont les projets n'ont pas encore été lancés, malgré la mise à leur disposition de terrains et l'approbation de leurs projets, M. Zaâlane a affirmé que "la récupération de ces assiettes se fera par le biais de la justice et non pas par simple décision administrative", indiquant, dans ce contexte, que 37 hectares de foncier destinés à l'investissement, dont les détenteurs n'ont pas

concrétisé leurs projets, ont été récupérés. Le chef de l'Exécutif d'Oran a relevé que la dernière rencontre Gouvernement-walis a été mise à profit pour émettre des propositions concernant la possibilité de donner aux walis la prérogative de récupérer ces lots de terrain octroyés dans le cadre de l'investissement et dont les bénéficiaires n'ont pas exploité, et ce, par une procédure administrative sans recourir à la justice. Pour ce qui est de l'industrie alimentaire, le même responsable a mis en avant l'importance de focaliser sur la qualité des produits, élément essentiel dans la commercialisation, pouvant induire une concurrence dans les prix et réduire la facture des importations, soulignant que les opérateurs économiques à Oran "sont conscients de cet aspect. Cela est perceptible sur le terrain" à travers les salons organisés au niveau de la wilaya d'Oran, a-t-il dit.

### HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ORAN

Fadjr	06:11
Dohr	13:16
Asr	16:23
Maghreb	18:49
Icha	20:12



## Cérémonie de baptisation au nom du défunt Missoum El Houari L'absence des élus d'Oran crée l'indignation !!!

L'absence des élus d'Oran, à la cérémonie de la baptisation du nouveau centre des handicapés à Belgaid, au nom du défunt El Houari Missoum, Moudjahed et membre très actif dans la société civile oranaise, n'est pas passée inaperçue. A la surprise de tous, cet événement initié par le wali d'Oran, a lieu eu en l'absence de la grande majorité des élus de la commune et l'APW d'Oran. Outre le vice président ancien Moudjahed, Hasni Berbech et le docteur Bekkara de la commune d'Oran, ainsi que M.Louhibi et Chaabni Feth Allah de l'APW aucun autre élu d'Oran n'a donné signe de vie. S'ajoute à cela l'absence totale des représentants du Mouloudia club d'Oran. Pourtant le défunt a joué au MCO comme avant centre et a été président de ce club. Cette absence a été derrière un climat d'indignation de la part des présents, qui n'ont pas trouvé d'explication à ce sujet. Fort heureusement que la cérémonie a regroupé un nombre considérable d'oranais qui gardent toujours El Houari Missoum dans leur cœur. Certains des présents se sont posée la question: quelle sera la réaction de ces absents si Ouelid Abbas et Ouyahia étaient présents à cette cérémonie? **A.Kader**

## 23 cadres du parti, 03 élus communaux d'Oran, et 90% des élus APW, veulent l'APN Une rude bataille entre chevronnés du FLN à Oran

Décrocher une place dans la liste électorale de la formation politique FLN, n'est plus une tâche facile. La bataille est de plus en plus rude. Selon des sources du parti en question, on compte plus de 60% le nombre de dossiers appartenant à d'actuels élus locaux et nationaux, du parti d'Ould Abbas. Notre source rapporte que 23 cadres entre ancien sénateurs et députés ainsi que membres du Comité Central tiennent à se porter candidats. S'ajoute à cela 90% des élus FLN actuellement à l'APW d'Oran. Les élus communaux d'Oran ayant déposé leurs dossiers sont au nombre de 03 en l'occurrence le maire d'Oran Boukhatem, son vis président Mohamed Aoued, et l'ancien Mouhafedh d'Oran. On retrouve aussi le président de l'APW d'Oran, M. Chaibani Fethallah. Il ya trois jours, un seul nom circulait comme tête de liste à Oran. Il s'agit du membre du comité central M. Hadjoui. Les noms des élus FLN des autres communes de la wilaya d'Oran n'ont pas été divulgués, pour la simple raison que la bataille sera certainement rude entre les cadres, ceux de la commune d'Oran, ainsi que ceux de l'APW. A noter que la liste des candidats FLN devrait être envoyée à la tutelle ce dimanche. **A.Kader**

### TÉLÉPHONES UTILES - ORAN

SAMU: .....	041.40.31.31
Protection Civile .....	041.41.34.00/05
Hôpital d'Oran .....	041.41.39.26
Police secours .....	17
Sûreté de wilaya .....	041.32.44.70
Gendarmerie Nationale .....	041.40.22.92
Aéroport Es-Sénia .....	041.51.11.53
.....	041.59.10.31/40
Air Algérie.....	041.42.72.05/06/07
Gare ferroviaire.....	041.40.15.02

## Pôle universitaire d'Ouled-Fares (Chlef) **Les maladies et parasites de l'olivier au centre d'une journée d'études**

**L** collaboration avec la station régionale de protection des végétaux, le pôle universitaire d'Ouled-Fares a organisé, avant-hier, une journée d'études au profit des oléiculteurs, des étudiants et des cultivateurs de la région intéressés par la plantation de l'olivier. Cette journée d'études avait pour thème essentiel «les maladies de l'olivier, ses parasites et les moyens de traitement phytosanitaires». Elle est la première du genre et a été très bien accueillie par les oléiculteurs qui ont eu une idée descriptive et identitaire sur toutes les maladies susceptibles de toucher l'olivier et ses fruits. Selon le directeur de la station régionale de protection des végétaux, cette journée a été organisée suite au ravage de milliers d'hectares d'oliviers qui ont été touchés par des maladies en France et surtout en Italie. «Il était pour nous vital de prendre des mesures préventives d'avance pour éviter que nos oliveraies soient touchées car la culture de l'olivier implique la connaissance des maladies qui peuvent toucher cet arbre qui ne craint ni sécheresse ni rareté partielle de précipitations météorologiques. C'est l'arbre qui craint plutôt les excès d'eau et le trop d'eau», nous a-t-on expliqué. Parmi les maladies citées qui peuvent réduire la production à néant, les experts ont cité la verticilliose qui est une plaie faite par les ouvriers au niveau des racines, la cycloconium qui se caractérise par des taches brunes ou jaunâtres sur les feuilles, la fumagine qui est une poussière qui couvre les feuilles et le bois de l'olivier, la cochenille qui est un insecte qui suce la sève de l'olivier, la mouche de l'olivier qui s'attaque aux olives, la scolyte qui est une maladie causée par un insecte qui fait des galeries sous l'écorce de l'olivier et enfin la teigne de l'olivier qui ravage feuilles, fleurs et fruits.

**B. REDHA**

## Accident de la route à Oued Fodda **01 mort et un blessé dans un état comateux**

**D**eux jeunes lycéens Oued-Foddéens, aimés de tous, qui roulaient à bord d'une Peugeot 208 ont fait fi du respect du code de la route en roulant à grande vitesse. Leur véhicule s'est renversé pour aller faire plusieurs tonneaux sur le bas chaussée. Un accident dramatique qui a causé la mort sur le coup de D.Z, âgé de 18 ans et de sérieuses blessures à son compagnon qui fut évacué dans un état comateux vers l'hôpital d'Ouled-Mohamed. L'accident en question s'est produit à la rentrés Ouest d'Oued-Fodda, juste à proximité du barrage routier de la police qui a ouvert une enquête pour élucider les causes réelles de cet accident.

**B. REDHA**

## Tindouf **Plus de 288 g de kif saisis**

**S**uite à des renseignements faisant état d'un individu qui commercialise illégalement des stupéfiants et des psychotropes en milieu urbain, les éléments de la PJ, relevant de la sûreté de wilaya de Tindouf, après avoir identifié le suspect, ont procédé lors d'une perquisition au domicile du mis en cause, à la saisie de plus de 288 g de kif en plaquettes et deux armes prohibées. Le dealer, pris en flagrant délit, a fait l'objet d'arrestation et la suite de l'enquête a permis l'arrestation de deux autres complices, indique le communiqué de police. Les trois suspects ont été présentés près le tribunal de Tindouf, a-t-on fait savoir.

**M. ZINEDDINE**

## Environnement à Mostaganem

# Des ateliers pour l'appui à la gestion intégrée des déchets

**L**a gestion des déchets ménagers a été de tout temps un épineux problème pour les communes. La situation est telle que les villes et même les villages sont devenus des dépotoirs à ciel ouvert. Des quartiers entiers sont inondés toute l'année de déchets du fait de l'incivisme de certains citoyens mais aussi le manque de vision et de stratégie de certains responsables du secteur. La gestion des ordures constitue un véritable défi pour de nombreux responsables en charge de ce dossier. C'est dans cette optique qu'un projet de grande envergure est entrain de prendre forme ça et là à travers le pays. Sur cette base, une rencontre de deux journées a été organisée par la Direction de l'Environnement de la wilaya de Mostaganem au profit des associations et des comités de quartier à la maison de l'Environnement pour expliquer le programme AGID (Appui à la gestion intégrée des déchets) qui s'inscrit dans le projet de coopération entre l'Algérie et le Royaume de la Belgique dans le domaine de la gestion des déchets. Mr Frédéric de Hemptine de l'Agence belge du développement et chef du projet AGID a animé les ateliers de formation. Selon lui, AGID agira dans un cadre plus large car l'objet est aussi de développer des filières pour valoriser les déchets et promouvoir l'économie circulaire. Sur base de quoi, des filières de valorisation seront développées selon les besoins et les opportunités propres à chaque wilaya. Des actions sont également prévues pour les déchets inertes et les déchets spéciaux ménagers. Mettre en exergue la transition vers le nouveau modèle de gestion des dé-

chets qui sera basé sur l'organisation des collectes sélectives en amont et la mise en place de filières de valorisation en aval, a fait l'objet de deux journées de formation dans des ateliers dont la thématique est la consolidation de la mobilisation des relais locaux. Le projet AGID est mis en œuvre dans trois wilayas (Mascara, Mostaganem et Sidi Bel Abbès) et s'étalera jusqu'à juin 2019. Le budget consenti pour ce projet est comme suit: un don belge de 11.000.000 dont la mise en œuvre est confiée à la Coopération Technique Belge, un financement algérien de 1.000.000. 000 Da dont la mise en œuvre est confiée à l'Agence Nationale des Déchets (AND). Le soutien aux collectivités locales est une des priorités de l'AGID. Cet appui couvre tous les aspects de la gestion des déchets tels que l'organisation de la collecte, l'exploitation d'infrastructures, la maîtrise technique des équipements et les campagnes de sensibilisation. Une vaste gamme d'instruments sera ainsi mis à disposition des collectivités de la zone d'intervention: La formation du personnel aux tâches managériales, techniques et relationnelles est consentie comme une priorité du programme. La formation d'éco-conseillers demeure l'action nodale du programme. Dans ce même programme, il est préconisé un jumelage d'acteurs algériens avec leurs homologues belges. La mise au point de méthodes de gestion et de suivi ainsi que l'acquisition d'outils sont aussi inscrites. Enfin, l'élaboration des schémas directeurs et la planification intégrée des déchets seront assistées par des spécialistes en l'occurrence les centres d'enfouissement



technique. Ce type de projet présenté sur ces différentes facettes tant sur le plan organisationnel que sur le plan formatif intéresse les pouvoirs public et d'ailleurs c'est pour ces motifs là que le wali a délégué son secrétaire général pour rendre visite aux ateliers. Mr Bouras El Ketrroussi, présent lui aussi à cet évènement, nous fait part de sa satisfaction quant aux impacts positifs qu'engendrera le projet sur l'environnement. La vaste gamme d'instruments qu'apporte le programme AGID faciliterait l'intervention des collectivités locales. Il nous attestera également que grâce à la dynamique de mobilisation et au plan d'action AGID élaboré, la wilaya de Mostaganem gèrera ses déchets avec aisance. Le président de l'APW tout en affichant sa satisfaction, nous affirme que ces deux dernières années et en coordination avec le wali, il a été décidé de prendre en charge une fois pour toute ce dossier de gestion des déchets.

**Charaf Kassous**

## Tiaret

# Le wali promet des poursuites judiciaires contre les investisseurs défaillants

**D**ans le cadre de la relance des investissements à travers le territoire de la wilaya et de la dynamisation du développement local, le wali, M. Abdesselam Bentouati, s'est rendu, la semaine écoulée, à la zone industrielle de «Zaaroura» pour s'enquérir des décisions prises lors des séances et réunions tenues ainsi que des dernières visites visant la récupération des terres foncières vacantes et non exploitées par des investisseurs défaillants à qui ces terres leur ont été attribuées. Sur place, le chef de l'Exécutif a indiqué que ces poches foncières seront récupérées par voie de justice ou par un désistement signé par l'exploitant défaillant pour ne pas avoir respecté les cahiers de charge. Le wali a également déclaré que ces investisseurs en question seront appelés à payer cher pour ne pas avoir exploité ces périmètres consacrés à la réalisation des projets d'investissement. Dans ce même contexte, le wali a pris les décisions suivantes: des poursuites judiciaires à l'encontre des investisseurs n'ayant toujours pas entamé les travaux de

réalisation. Le wali, et au terme de cette visite, a également lancé que des mesures strictes seront prises quant aux applications des lois tout en avantageant ceux qui ont déjà prou-

vé leur qualification dans les différentes réalisations, comme il a décidé d'accorder des extensions aux vrais exploitants qui espèrent renforcer leurs investissements.

**L. Bouhala**

# Un dangereux malfaiteur neutralisé par la police

**U**n individu aux initiales de D.F, âgé de trente ans qui semait la peur au milieu des citoyens, notamment les étudiantes, a été finalement arrêté par la police du huitième arrondissement urbain en fin de semaine écoulée, alors qu'il était recherché par la police de suites de plusieurs plaintes déposées contre lui, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Tiaret. Ainsi et agissant sur les signalements fournis par plusieurs victimes, le voleur qui menaçait ses victimes par des armes blanches pour les détrousser de leurs téléphones mobiles, fut repéré aux alentours de son domicile dans un quartier isolé. Au moment il tentait de prendre la fuite, il s'est débarrassé d'un portable qu'il venait de le dérober de l'intérieur d'une voiture en stationnement, avant d'être arrêté sur place. Lors de son interrogatoire au siège de la sûreté urbaine, le délinquant a avoué qu'il a dans son actif plusieurs vols sous la menace d'armes blanches et vols à la tire. Il a avoué également qu'il guettait les jeunes étudiantes. Plusieurs victimes ont été convoquées à la confrontation avec ce malfaiteurs qui l'ont tous reconnu, dont une seule victime a eu la chance de récupérer son mobile. Conduit à la justice, il a été écroué en attendant sa comparution prochaine devant le juge compétent.

**L. Bouhala**

Pénétrante reliant Béjaïa à l'autoroute

## Mise en service du premier tronçon sur fond de contestation

Le premier tronçon de la pénétrante reliant Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, long de 42 km, a été ouvert avant-hier par le ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Boudjemai Telai et le wali de Béjaïa en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie. Une ouverture qui s'est faite sur fond de contestation des citoyens des localités de Boudjellil, Ighil Ali et Ait R'zine qui réclament un échangeur desservant leurs localités. Les protestataires ont fermé ce nouveau tronçon pour dénoncer «la non-prise en charge», par les pouvoirs publics, dudit échangeur qui reliera la RN 106 qui dessert, à son tour, certaines régions de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. La réalisation de l'échangeur leur permettra de rallier directement la pénétrante au lieu d'aller jusqu'à Akbou à 20 Km ou Ath Mansour à 15 Km pour le faire. Chose satisfaite, puisque le ministre en charge du secteur a rencontré, sur place, les représentants des contestataires et s'est engagé à réaliser, dans un premier temps, un accès provisoire en attendant l'entame des travaux de l'échangeur desservant leurs localités. Suite à cet engagement, les prestataires ont libéré la route au grand bonheur des automobilistes qui ont souffert le martyr des encombrements de la RN 26. Rappelant que le tracé de cette pénétrante, qui relie le port de Béjaïa à l'autoroute Est-ouest, distant de 100 Km, est subdivisé en trois sections: Béjaïa-Amizour (32 km), Sidi Aich-Akbou (26 km) et Akbou-Ah-nif sur 42 km. Et pour assurer la sécurité des usagers, un échangeur a été réalisé pour permettre aux automobilistes d'emprunter en toute sécurité cette section. Un autre tronçon de 10 Km sera mis en service aussi en juillet prochain, selon le ministre des Travaux Publics et des Transports. «Les travaux sur d'autres tronçons avancent normalement avec une cadence soutenue», nous fait savoir un responsable de la direction des travaux publics de la wilaya



qui précise que «le creusement des tunnels de Sidi-Aïch enregistre un taux d'avancement appréciable». A cela s'ajoute la réalisation des ouvrages d'art, confiés, pour rappel, à l'entreprise SAPTA. Le projet de réalisation de la pénétrante autoroutière, qui relie Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, longera la rive droite de la vallée de la Soummam, est d'un coût global estimé à 100 milliards de dinars. Une pénétrante qui prend le départ de la commune d'El Adjiba, dans la wilaya de Bouira, pour atteindre Béjaïa, soit sur une distance de 100 km en deux fois trois voies et sera parsemée de 5 échangeurs et de plusieurs ouvrages d'art. Le retard dans la réalisation de ce projet est dû au manque de main-d'œuvre estimée, par l'entreprise chinoise CRCC, en charge de la réalisation de cette liaison, à 5000 postes d'emplois. A cela s'ajoute les oppositions des citoyens propriétaires terriens, le manque d'agrégats, dont la production locale est en deçà des besoins de cet important chantier, et le déplacement des réseaux divers (oléoduc, gazoduc, AEP, électricité, gaz et autres). Avant l'ouverture de ce tronçon de la pénétrante, le ministre des Travaux Publics et des Transports a visité le projet de réalisation de la nouvelle gare Maritime de Béjaïa qui sera livrée en mai prochain. Le ministre a insisté pour le respect de ce délai pour faire face aux flux des voyageurs

lors de la prochaine saison estivale et faire en sorte d'améliorer les capacités et les conditions d'accueil des passagers et mettre fin aux traditionnels chapiteaux, utilisés transitoirement, depuis 2012, pour contourner les incidences en rapport avec les chantiers engagés sur le site en l'occurrence l'alignement des quais du port commercial et la réalisation de cette gare maritime. «La nouvelle gare maritime de Béjaïa traitera 500.000 passagers et 100.000 véhicules par an», a-t-on appris de la direction portuaire de Béjaïa et «le taux d'avancement des travaux dépasse les 85%» dont ceux restants sont liés «aux revêtement des surfaces et des pistes et l'installation des équipements techniques». Cette infrastructure s'étale sur une superficie de 37.000 m<sup>2</sup> où est prévu un parking sous terrain de quatre niveaux pour les véhicules et trois niveaux pour les espaces sous douanes à l'embarquement et au débarquement des passagers. Cette nouvelle gare maritime est présentée par les responsables en charge du projet comme étant «d'une importance capitale pour le trafic de passager», sa conception est aussi faite «pour répondre aux normes internationales» dont l'optimisation de ses capacités de réception et de transit des voyageurs et des véhicules est tracée comme objectif principal.

Hocine Smaïli

Hôpital de Sour  
EL Ghozlane (Bouira)

## 05 gynécologues en renfort

Le service gynécologique de l'hôpital de Sour EL Ghozlane vient d'être renforcé par cinq nouveaux médecins spécialisés dépêchés pour combler le déficit d'une discipline plus que demandée. La décision entérinée cette semaine par les autorités locales, n'est réellement que le prolongement de l'engagement pris par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mr Abdelmalek Boudiaf, lors de sa dernière visite d'inspection et de travail effectuée dans la région. Avec ce renfort de choix, la ville de Sour EL Ghozlane comptera, dès à présent, sur les services de pas moins de 17 médecins toutes spécialités confondues: endocrinologie, pédiatrie, chirurgie...

Ainsi, donc, l'arrivée de ce quintet ne manquera pas de se réparer positivement quant au confort des parturientes. Il est vrai que ces dernières, si elles souffrent déjà de mille maux, la contrainte ajoutée d'un déplacement pour cas jugés compliqués, vers l'un des hôpitaux de M'Cheddallah, Lakhdar, où parfois même à Beni Slimane dans la wilaya de Médéa les alourdis d'avantages...

TAIB HOCINE

Gaz de ville à Bouira

## Le taux de pénétration est de 82 %

Si, sur les 45 communes que compte la wilaya de Bouira, 39 d'entre-elles sont déjà raccordées au réseau du gaz naturel, il s'avère, dès lors officiellement, que cette plus-value, ne saurait tarder pour les six autres communes restantes. En effet, d'ici le mois de juin prochain, cette source énergétique si indispensable à toute famille en manque, aura à desservir avec bonheur la chaleur de sa belle flamme Bleue si...ardemment attendue.

Apporter, à chaque fois, une réponse adaptée à ce problème quasi-insoluble, vient d'être faite par le wali de Bouira, Mr Mouloud Chérifi, lors de son passage au siège de la radio locale. A ce titre, la disponibilité en ce combustible, besoin plus que vital, ramènera le taux de pénétration en gaz de ville dans la wilaya de Bouira, au bon chiffre de 82%. L'autre volet, concernant le programme complémentaire qui a fait l'objet d'un gel, momentanément, le premier magistrat de la wilaya, révèle à ce sujet, avoir reçu les assurances de la part du ministère de la tutelle pour sa levée prochaine.

TAIB HOCINE

Souk Ahras

## Réalisation en cours de trois nouveaux barrages

Le parachèvement des travaux de réalisation de trois barrages dans la wilaya de Souk Ahras renforcera la capacité d'alimentation en eau potable, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que la réalisation du barrage d'Oued Mellègue, d'une capacité de 150 millions m<sup>3</sup> devra permettre d'alimenter le complexe de transformation de phosphate de la commune d'Oued Keberit et les foyers de la région nord de la ville d'Ouenza (Tébessa). Ces ouvrages hydrauliques sont inscrits au titre du programme de soutien au développement économique affecté au bénéfice de la wilaya dans le cadre du quinquennat 2010-2014. Il s'agit également, ajoute la même source, du

barrage d'Oued Djedra, situé à 30 km, à l'est du chef lieu de wilaya, d'une capacité de stockage estimée à 35 millions m<sup>3</sup>, dont le chantier est actuellement à 75 % du taux d'avancement des travaux. Le troisième ouvrage appelé à soutenir les efforts inscrits dans le cadre de l'amélioration de l'alimentation en AEP, est le barrage d'Oued Leghnm dans la commune de Khedhara. Selon la même source, ce projet sera lancé "incessamment" et alimentera, une fois mis en exploitation, les population des communes frontalières d'Ain Zana, Khedhara, Ouled Moumène, Heddada et Sidi Fredj. Ces ouvrages s'ajoutent aux deux barrages actuellement exploités en l'occurrence Ain Dalia (76 millions m<sup>3</sup>) et celui d'Oued Charef (150 millions m<sup>3</sup>) et contri-

bueront, dès leur entrée en exploitation, à augmenter le ration d'AEP par jour pour atteindre 152 litres par habitant contre 111 litres enregistrés actuellement, a-t-on affirmé. Pour rappel, il a été procédé récemment à l'alimentation en eau potable des habitants de la commune de Bir Bouhouche (70 km Sud de Souk Ahras) depuis le barrage d'Ain Dalia après le parachèvement des travaux d'amenée d'eau depuis la station de pompage de la localité de Berriche dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, sur 9 km. La zone d'activité de la même commune a été également raccordée au réseau d'alimentation en AEP depuis ce barrage, dans le cadre de la stratégie d'encouragement de l'investissement, ajoutent les services de la wilaya.

## Elections législatives

### Lal iste des

### candidats FFS

### rendue publique

### à Bouira

Pour appréhender au mieux la prochaine échéance électorale, le FFS, plus vieux parti d'opposition, vient après délibération de la commission nationale chargée des élections de rendre publique la liste de ses postulants à la députation. Ainsi, pour Bouira, c'est Djamel Bahloul, membre du secrétariat national qui chapeautera la liste des candidats qui prendront par aux législatives du 04 mai prochain. Le dauphin, a pour nom Mohamed Oukil, ex-maire de Lakhdar.

Amis internautes,  
lisez

# LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.carrefouralgerie.com

DEUX CORPS SANS VIE REPECHÉS À DRÉAN ET EL KALA

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

LES REFORMES DU BAC DÉCORTIQUÉES AU CONSEIL DES MINISTRES

LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SIÈGE DU CCIO

**DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

SIFUN DU PERSONNEL MÉDICAL

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

SOMMES NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

SAISIE DE PLUS DE 270 KG DE A.F.

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

LES RÉFORMES DU BAC DÉCORTIQUÉES AU CONSEIL DES MINISTRES

09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

Le beurre, l'argent du beurre et la vache laitière

24 CAS FAVORISÉS À ORAN

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

LE MOIS CLUS REPÈRE DE PLUS BELLE

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE

DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT

UN PAR DE VÉTÉRANES DE DÉPARTER SUR LA RUE À SIDA

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

LA RUE MEURT SANS LA RUMEUR À SAÏDA

LA PROPOSÉ DE LA PROCHAINE VISITE DE SIDA

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

DES FAMILLES ÉCARTÉES INCIDENT DU CRÉMAU

DEUX SEPTUAGÉNAIRES ALGÉRIENS DÉCÉDÉS

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

LES DEUX JOUEURS MAGHREBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LA GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE VOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

44 MORTS ET 497 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ANNONCE DES CHANGEMENTS RADICAUX

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

BAC 2017: TRICHE IMPOSSIBLE?

UN ACCIDENT DE LA ROUTE À DENIAU CHEZ ASSALANCIEN PRIS DE TUNSI

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPCIAL

UNIVERSITÉ DU 23 AOÛT 1962 DE SOKOZA

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III

**IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER**

**IMPOTS**

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU SIDA À PARTIR DE TUNSI

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

L'ÉTAT NE RÉALISERA PLUS LES ANNEXES UNIVERSITAIRES

UN PROPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 02 FORMIDABLES ENTENDUS PAR LA JUSTICE

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

550 DOSSIERS LIÉS AUX INFRACTIONS DE CHANGE TRANSMIS À LA JUSTICE EN 2015

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**

140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

UN CIRCULAIRE A ÉTÉ ADMISÉE AVEC 07M LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER

## Steven N'Zonzi entre les Bleus et le Congo



Le milieu de terrain français du FC Séville Steven N'Zonzi n'a toujours pas fait son choix entre l'équipe de France et le Congo. Auteur d'une excellente saison avec le FC Séville, Steven N'Zonzi n'a pas encore tranché pour sa carrière internationale. Potentiel international français, le milieu défensif peut également opter pour le

Congo. Selon les informations du journal El Desmarque, N'Zonzi aurait en effet été pré-convoqué avec l'équipe de la République Démocratique du Congo. Une option que le joueur n'exclut pas pour sa carrière. De son côté, Didier Deschamps n'a pas caché suivre le Sévillan de très près. «On le suit. Il a fait une très bonne saison dernière, là, il confirme», avait-il expliqué dans des propos relayés par Foot Mercato. «Vous l'avez vu contre Lyon, c'est pour ça que vous m'en parlez. Il est très intéressant, mais il est dans un secteur où il y a une grosse concurrence, il fait partie des joueurs performants dans ce secteur». Steven N'Zonzi, en grande forme, a notamment été élu meilleur joueur du mois de janvier en Liga espagnole. Il est un maillon essentiel de l'équipe de Sampaoli.

### BARÇA

## Guardiola : «L'équipe de Luis Enrique a joué comme personne»

Pep Guardiola est revenu sur l'annonce de Luis Enrique, qui a déclaré vouloir quitter le FC Barcelone en fin de saison. Pep Guardiola n'est pas resté insensible à l'annonce de Luis Enrique, qui a déclaré vouloir quitter le FC Barcelone en fin de saison. L'actuel manager de Manchester City, considéré comme le technicien le plus brillant de l'histoire du club, a ainsi défendu le bilan de son confrère. Selon lui, Luis Enrique a largement rempli ses objectifs, tant sur le plan des résultats que sur la qualité de jeu. « Comme supporter du Barça, c'est un jour triste », a expliqué Guardiola en conférence de presse. «Pour être entraîneur du Barça, tu dois écouter peu et prendre des décisions impopulaires. Enrique



est un chef d'orchestre, son équipe a joué comme personne, c'est la meilleure équipe du monde. D'un autre côté, en connaissant l'endroit, je le comprends totalement et je lui souhaite le meilleur». Des propos élogieux que Luis Enrique devraient apprécier après la pluie de critiques dont il a fait l'objet ces dernières semaines.

### BARÇA,

## Luis Enrique et Messi ne se parlaient «quasiment plus»



Il semblerait que les relations entre Luis Enrique et Lionel Messi aient été glaciales, alors que l'Espagnol a annoncé mercredi son départ en fin de saison... La nouvelle a fait l'effet d'une bombe à Barcelone mer-

credi soir. Luis Enrique a annoncé son départ du club catalan. L'Espagnol, qui avait pris les commandes de l'équipe première à l'été 2014, quittera son poste au terme de la saison actuelle. Et visiblement, son entente avec Lionel Messi n'était pas des plus cordiales. Selon les informations de L'Equipe, la relation entre la star du Barça et le technicien était «quasi nulle». Une source relayée par le quotidien a même indiqué que les deux hommes «échangeaient à travers d'autres personnes du staff». Une relation glaciale qui daterait de début 2015, lorsque Luis Enrique avait placé l'Argentin sur le banc lors d'un match contre la Real Sociedad (0-1), après la trêve hivernale, alors

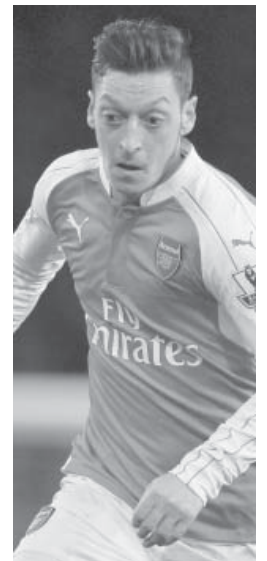
### ARSENAL

## Özil revient sur son clash avec Mourinho au Real Madrid

Mesut Özil a évoqué un épisode méconnu de sa relation avec José Mourinho dans son autobiographie. Le quotidien allemand Bild a pu mettre la main sur quelques extraits de l'autobiographie de Mesut Özil. Ce dernier y raconte une algarade mémorable avec José Mourinho, à l'époque où les deux hommes se côtoyaient au Real Madrid. Le milieu allemand, qui en trois ans à Madrid sous les ordres de Mourinho a remporté La Liga et la Copa del Rey, est revenu sur une fameuse mi-temps où le coach portugais lui était tombé sur le râble : «Il me criait dessus : "Tu crois que faire deux bonnes passes est suffisant ? Tu te crois trop bon pour participer à un duel. Tu te crois assez bon pour jouer à 50%. Tu sais à quoi tu ressembles quand tu es sur un duel ?". Il a alors com-

mencé à sautiller autour du vestiaire avec les bras le long du corps en serrant les lèvres», raconte le joueur d'Arsenal dans son livre 'Die Magie des Spiels'. «Je me suis mis en colère et j'ai jeté mon maillot à ses pieds en lui criant d'aller jouer lui-même.

Il riait et est revenu à la charge : 'Ah tu veux abandonner. Déjà ? Tu veux aller sous la douche chaude et laver tes cheveux ? Tu veux rester tout seul ? Ou tu veux montrer aux supporters, à tes coéquipiers et à moi ce que tu peux faire ? Tu sais quoi ? Tu n'es qu'un bébé ! Va prendre ta douche, on n'a pas besoin de toi.' J'ai ramassé mon maillot et je suis allé à la douche sans un mot de plus pour lui. Plus tard, je me suis excusé auprès de Sergio Ramos, notre capitaine», raconte encore l'ancien milieu du Real.



## Rooney songerait à revenir à Everton

En difficulté à Manchester United, Wayne Rooney n'exclurait pas l'idée de faire son retour à Everton. Remplaçant cette saison, Wayne Rooney traverse certainement sa campagne la plus difficile avec Manchester United. Joueur emblématique des Red Devils, l'international anglais a vu son statut s'effriter. Et il n'exclurait pas la possibilité de faire un retour au bercail l'été prochain. Bousculé par José Mourinho, Anthony Martial est en reconquête. Selon Sky Sports, l'attaquant anglais pourrait faire son retour à Everton, le club qui l'a lancé dans le professionnalisme. Révélé avec les Toffees, Rooney a laissé un excellent souvenir au sein du second club de Liverpool. Ce comeback lui permettrait de boucler la boucle tout en conservant un rôle de cadre dans

une équipe relativement ambitieuse en Premier League. «Je pense que Wayne Rooney joue encore à un haut niveau et qu'il a fait un bon choix en restant (cet hiver) à Manchester United et en Premier League. Il a encore deux ou trois ans à jouer au plus haut niveau. Qu'arrivera-t-il à la

fin de la saison ? Je ne sais pas. Mon opinion est que c'est un joueur qui peut rendre Everton plus fort. Les joueurs qui peuvent rendre l'équipe plus forte sont les bienvenus à Everton», a confié de son côté Ronald Koeman sur le sujet, toujours sur Sky Sports.

### DIARRA

## «J'ai eu l'opportunité de signer au PSG»

Alou Diarra, qui joue actuellement à Nancy, a confié qu'il a rejeté le Paris SG pour rejoindre l'OM. Alou Diarra était interrogé par SFR Sport ce jeudi. Le milieu de l'AS Nancy a notamment confié qu'il aurait pu s'engager avec le PSG au lieu de rejoindre l'OM. «J'ai eu l'opportunité de signer au PSG il y a quelques années, mais j'ai choisi l'OM pour jouer la C1», a-t-il assuré et révélé à SFR Sport. Le milieu de terrain, âgé de 35 ans, s'était engagé avec l'Olympique de Marseille en 2011-12. Il n'y est resté qu'une saison puisqu'il a ensuite été transféré en Angleterre à West Ham. Libre de tout contrat depuis son départ de Charlton, l'ancien joueur de l'OL s'est engagé pour une saison avec le club lorrain lors du dernier mercato estival. Il a marqué deux buts en 13 matches de Ligue 1 cette saison avec l'AS Nancy. La saison passée, Diarra avait disputé 41 matches en deuxième division anglaise avec Charlton.

### MANCHESTER CITY

## Agüero ne pense pas au Real Madrid



La presse madrilène et catalane s'accorde à parler d'une offre du Real Madrid au buteur de Manchester City. Mais qu'en pense l'intéressé ? L'international argentin a été convié à s'exprimer sur le sujet de son avenir par la radio espagnole Onda Cero et a tout de suite démenti les bruits évoquant un retour dans la capitale espagnole. «Je ne

pense pas à Madrid. Ni à aucun autre club. Je suis concentré sur le fait de jouer ces trois derniers mois et de donner le meilleur. Moi je veux rester et gagner un titre, mais nous verrons en juin», a dit «El Kun» au micro d'Onda Cero. «Il y a une différence entre ce que le club dit et ce qu'on me dit à moi. Mais peu importe, car en juin, les dirigeants devront me rencontrer», a ajouté l'ancien joueur de l'Atlético Madrid que Marca et Mundo Deportivo envoient au Real cet été.



Ghana

## Konadu sélectionneur intérimaire



Maxwell Konadu reprend du service. Après avoir déjà joué les pompiers de service en 2014, le technicien de 44 ans a été nommé sélectionneur intérimaire du Ghana. L'ancien coach des moins de 20 ans et des olympiques restera en place le temps que la Fédération désigne le successeur d'Avram Grant, parti d'un commun accord au terme de son contrat le 28 février. Joseph Mintah remplira le rôle d'adjoint.

Tunisie

## Laribi opte pour les Aigles de Carthage



Ancien international Espoirs italien, Karim Laribi a décidé d'opter pour son pays d'origine, la Tunisie ! La Fédération tunisienne vient en effet d'indiquer que le milieu de terrain de Cesena "a signé mardi 28 février le document lui permettant administrativement de renforcer les rangs de l'équipe de Tunisie." Prêté par Sassuolo, le natif de Milan a disputé 19 matchs de Serie B cette saison.

Mauritanie

## La FIFA promet un nouveau grand stade

En visite en Mauritanie, Gianni Infantino, président de la Fifa, a fait deux déclarations majeures. La première concerne l'ensemble du continent africain, il s'agit de l'annonce de sa volonté de donner à l'Afrique 9 ou 10 représentants pour la Coupe du Monde 2026, la seconde concerne uniquement la Mauritanie, celle de construire le plus grand stade du pays.

3es Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018)

## Décret exécutif définissant les modalités de fonctionnement du Comité d'organisation

Le décret exécutif définissant les modalités de fonctionnement du Comité d'organisation des 3es Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus en Algérie, a été publié sur le Journal officiel. Ce comité, dénommé par abréviation «COJAJ» dont le siège sera à Alger, est placé sous l'égide du Premier ministre et sera présidé par le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS). Le COJAJ aura pour mission «la préparation et l'organisation technique et matérielle des compétitions sportives et des manifestations culturelles et scientifiques prévues au programme des 3es Jeux africains de la jeunesse», selon le décret exécutif N. 17-74 du 9 février 2017. Le comité est composé d'un premier vice-président (wali d'Alger) et d'un 2e vice-président (président du Comité olympique et sportif algérien)

ainsi que des représentants de plusieurs ministères et organismes d'Etat et notamment des représentants des wilayas concernées par les Jeux. Sur le plan organique, le COJAJ est composé également d'un conseil exécutif, d'une direction générale, d'un secrétariat général et de commissions spécialisées. Le président du comité «peut faire appel à toute personne physique ou morale susceptible d'aider le COJAJ dans ses missions», précise le décret qui a spécifié le rôle de chaque partie. La liste nominative des membres du conseil exécutif du Comité d'organisation des 3es Jeux africains de la jeunesse est fixée par arrêté du ministre de la Jeunesse et des Sports. Le directeur général des JAJ-2018, le secrétaire général, les membres des commissions spécialisées et des comités de

soutien locaux installés au niveau des wilayas concernées, ainsi que le personnel mis à la disposition du COJAJ, «bénéficient d'indemnités dont les modalités d'octroi et le montant seront fixés par arrêté conjoint du MJS et du ministère des Finances». Pour assurer «plein succès et concrétiser les objectifs assignés», un comité national de soutien et de suivi conduit par le ministre de la Jeunesse et des Sports sera créé et présidé par le Premier ministre, stipule encore le décret exécutif paru dans le dernier Journal officiel (N. 10) du 15 février 2017. Plus de 4000 athlètes issus des pays membres de l'Union africaine (UA) sont attendus en Algérie pour participer aux JAJ-2018 qualificatifs pour les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) prévus en septembre 2018 à Buenos Aires en Argentine.

CAN U20

## La Zambie fait exploser le Mali



Pour la seconde journée du groupe 1, la Zambie, pays hôte, a fait forte impression en atomisant le Mali par 6 buts à 1. Dans le second match du groupe, la Guinée et l'Egypte se sont séparées sur un score nul, 1 partout. La Zambie est déjà qualifiée alors que la seconde place qualificative se disputera samedi entre les trois autres nations. Tenu en échec lors du match d'ouverture (0-0) par l'Egypte, les Aiglons du Mali ont espéré quel-

ques minutes réussir l'exploit face à la Zambie. Le temps pour Abdoul Karim Danté d'ouvrir le score de la tête sur un corner (1-0, 6'), mais deux minutes plus tard Fashion Sakala égalisait dans un stade des Heroes National en effervescence. La suite fut une leçon, Emmanuel Banda (2-1, 25') et Enock Mwepu (3-1, 38') amenèrent les zambiens en tête à la mi-temps avant que Edward Chilufya par deux fois et Sakala encore une fois pour finir

ne donne plus d'ampleur au score (6-1). « Depuis que j'ai pris cette équipe au niveau cadets je ne pouvais imaginer perdre aussi lourdement, c'est une leçon qui nous servira dans le futur », a déclaré l'entraîneur des Aiglons Baye Ba. Dans le deuxième match du groupe, une très bonne équipe de Guinée a du se contenter d'un match nul 1-1 face à l'Egypte, laissant un espoir aux trois pays pour la deuxième place qualificative.



Fédérations sportives

## «Nous avons enregistré des lacunes dans les textes de loi»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a indiqué que suite aux enquêtes de ses services, «certaines lacunes» dans les textes de loi régissant les Fédérations sportives ont été enregistrées. «Nous avons constaté sur le terrain que les textes de loi ne sont pas toujours applicables, notamment la loi 13/05 relative à l'organisation et au développement des activités sportives et physiques. Des journées d'étude sont alors prévues pour la révision de certains d'entre eux et l'accompagnement des responsables sportifs dans la gestion des Fédérations», a déclaré M. Ould Ali en marge de la 2e cérémonie de remise des aides aux clubs de football amateur regroupant 12 wilayas. «Nous avons également constaté que la majorité des Fédérations ne se conforment pas aux textes réglementaires des statuts types des instances sportives. Dans la plupart des cas, nous avons remarqué que les Fédérations n'ont pas mis en place un collège technique national et une commission financière, organe chargé du contrôle interne des instances fédérales», a-t-il ajouté. En cette période de renouvellement des instances sportives nationales, le ministre de la Jeunesse et des Sports a appelé les nouveaux élus pour le mandat olympique 2017-2020, à respecter les textes de loi qui régissent le mouvement sportif national. «Conformé-



ment à la loi 13/05 (article 5 - disposition générale), l'Etat qui joue le rôle de régulateur et de contrôleur, conduit la politique nationale du sport en concertation avec les acteurs du mouvement sportif national, dans le seul souci de développer le sport algérien», a-t-il souligné. D'autre part, le ministre a révélé que son département comptait proposer aux pouvoirs publics

d'élargir cette mesure d'aide financière à d'autres sports. «Un grand chantier nous attend pour préparer dans les meilleures conditions nos athlètes aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020. La préparation pour les JO-2020 débute dès maintenant. Il faut se mobiliser et travailler main dans la main pour atteindre nos objectifs», a souhaité M. Ould Ali.

Jeux Méditerranéens 2021 à Oran

## Création du comité d'organisation

Le Comité d'organisation des 19es jeux Méditerranéens 2021 à Oran a officiellement vu le jour suite à la parution de son décret de création dans le journal officiel du 17 février 2017. Dénommé par abréviation «COJM», il est placé sous l'égide du Premier ministre et son siège a été implanté à la capitale de l'Ouest algérien Oran, qui abrite ce rendez-vous sportif.

Le COJM «aura pour mission la préparation et l'organisation technique et matérielle des compétitions sportives, des manifestations culturelles et scientifiques prévues au programme des 19es JM», selon le décret exécutif N 17-75 du 9 février 2017. Présidé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, le Comité d'organisation des JM-2021 aura un premier vice-président (wali d'Oran) et un 2e vice-président (président du comité olympique et sportif algérien). Des représentants notamment du ministre de la Défense Nationale, du ministre d'Etat ministre des Affaires étrangères, du ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales et du ministre des Finances feront partie du COJM. Le COJM est composé également d'un conseil exécutif, d'une direction générale, d'un secrétariat général et de commissions spécialisées. Le président du comité «peut faire appel à toute personne physique ou morale susceptible d'aider le COJM



dans ses missions», précise le décret qui a détaillé les missions de chaque organe. La liste nominative des membres du conseil exécutif du Comité d'organisation des jeux Méditerranéens 2021 est fixée par arrêté du ministère de la Jeunesse et des Sports. Le budget d'organisation émanera notamment «des subventions allouées par l'Etat, des contributions éventuelles des Collectivités Locales, des contributions des organismes publics et privés, des subventions des organismes internationaux notamment ceux mentionnés dans le règlement des jeux méditerranéens, le produit de la vente des publications susceptibles d'être réalisées par le comité, du produit des actions de parrainage ainsi que la contribution des pays participants». Le directeur général des JM-2021, le secrétaire général, les membres des commis-

sions spécialisées, ainsi que le personnel mis à disposition du COJM bénéficieront d'indemnités dont les modalités d'octroi et le montant seront fixés par arrêté conjoint du MJS et du ministère des Finances». Un comité national de soutien et de suivi conduit par le ministre de la Jeunesse et des Sports sera créé et il sera présidé par le Premier ministre, pour assurer «plein succès et concrétiser les objectifs assignés», selon le décret paru dans le Journal officiel N.10 du 17 février 2017. Il procède «au suivi régulier de toutes les opérations de préparation, d'organisation et de déroulement des 19es jeux Méditerranéens». Quarante ans après l'édition d'Alger 1975, Oran a été préférée à la ville tunisienne de Sfax lors du vote des membres du Comité international des jeux Méditerranéens (CIJM) le 27 août 2016 à Pescara (Italie).

## Le musée olympique algérien cherche à étoffer peu à peu sa collection

Le Directeur du musée olympique algérien, Mohamed Yamani, en quête permanente de nouvelles reliques pour étoffer sa collection, s'est réuni mercredi à Alger avec des représentants de médias nationaux pour connaître ce qu'ils peuvent lui apporter dans cette perspective.»

A l'instar des athlètes, leur encadrement technique ou administratif, les journalistes ont été des témoins directs de plusieurs événements sportifs, comme les jeux Olympiques, Africains ou Méditerranéens. Donc, ils possèdent probablement des vidéos, des photos ou des anecdotes inédites, susceptibles d'enrichir un peu plus l'histoire du sport algérien» a commencé par expliquer Yamani.

Depuis le lancement de cette campagne de collecte, plusieurs anciens médaillés olympiques, dont Nouria Bénida Merrah, Noredine Morceli, Ali Saïdi-Sief, Hassiba Boulmerka et le boxeur Mohamed Allalou ont apporté une contribution au musée, en faisant don de certains objets personnels.

«L'équipement que je portais pendant les JO de Sydney 2000, où je fus médaillé d'or sur 1500m revêt une très grande valeur sentimentale à mes yeux. Je l'ai d'ailleurs précieusement gardé pendant 16 ans. Mais après l'ouverture du musée olympique, j'ai considéré que sa vraie place est ici, pour que tout le monde puisse le voir» a expliqué Bénida Merrah, en faisant son don. Mohamed Yamani, ancien gymnaste, qui fut le premier représentant algérien à des jeux Olympiques (Tokyo 1964), a considéré que même les journalistes peuvent apporter une certaine contribution dans ce sens, et c'est ainsi qu'il a sollicité leur aide.

Des doyens de la presse sportive, comme le commentateur télé Bachiri Mahrez et surtout son collègue Driss Dakik, qui compte pas moins de sept olympiades à son actif, ont répondu à l'appel de Yamani, et ont promis de l'aider dans cette quête. Le Directeur du musée olympique algérien s'est tourné même envers «des journalistes de la jeune génération» qui selon lui peuvent également adhérer à cette initiative, à travers leur tissu de relations et leur aptitude à retrouver de potentiels témoins, qu'ils pourront interroger par la suite, pour recueillir leurs témoignages. «Mon souhait est de pouvoir travailler en étroite collaboration avec la presse.

Nous organiserons des rencontres régulières pour débattre des sujets pouvant être exploités. Après quoi, nous ferons venir les personnes concernées ici, dans la salle de conférences du musée olympique pour recueillir leurs témoignages. Les journalistes sont non seulement doués pour poser les bonnes questions aux témoins, mais ils ont aussi la capacité d'immortaliser les témoignages à travers des articles, des photos ou des vidéos» a encore expliqué Yamani.

Pour illustrer ses dires, le Directeur du musée olympique a brandi devant l'assistance plusieurs photos d'époque, ainsi que des documents officiels et des articles de journaux du temps où il était encore athlète, et qui selon lui représentent un meilleur descriptif de sa personne et donc, une lanterne mieux éclairée aux jeunes générations.

«L'Algérie compte des centaines de représentants à de grands événements sportifs. J'espère qu'en travaillant ensemble, nous pourrions recueillir un maximum de témoignages et de reliques sur chacun d'entre eux. Ce qui permettra de bien étoffer le musée olympique et ses archives» a encore souhaité Yamani.

Le Directeur du musée olympique algérien n'a pas caché son «désir de commencer par les olympiades de Tokyo 1964» dont certains témoins sont toujours en vie et qu'il souhaite réunir prochainement pour recueillir leurs témoignages, ainsi que d'éventuelles reliques dont ils souhaiteraient faire don.



## Karin Viard "jalouse" pour les frères Foenkino

La comédienne Karin Viard sera la tête d'affiche du deuxième long-métrage de Stéphane et David Foenkino. Karin Viard tiendra le rôle principal de Jalouse, réalisé par David et Stéphane Foenkino. L'actrice française sera accompagnée d'Anne Dorval (Réparer les vivants) et d'Anais Demoustier (Marguerite & Julien) dans cette comédie dramatique qui raconte l'histoire d'une femme qui ne peut s'empêcher d'être jalouse de sa fille, belle comme le jour. Stéphane Foenkino, également scénariste de séries, s'est surtout illustré en tant que directeur de casting sur des films tels que Minuit à Paris ou Casino Royale. Quant à son frère David, il est l'auteur de nombreux romans dont La Délicatesse, porté à l'écran par le tandem en 2011.

LES ANIMAUX FANTASTIQUES

## Enfin un Oscar pour la saga Harry Potter

Colleen Atwood a reçu l'Oscar des meilleurs costumes pour Les Animaux fantastiques. C'est peut-être un détail pour vous, mais pour elle, ça veut dire beaucoup. Et pour la saga toute entière, surtout. Colleen a déjà obtenu trois Oscars dans cette même catégorie pour Chicago (2003), Mémoires d'une geisha (2006) et Alice au Pays des Merveilles (2011). Mais pour Harry Potter, c'est une grande première. Malgré 12 nominations en 8 blockbusters, la franchise de la Warner Bros n'a jamais reçu de statuette, toutes catégories confondues. Les détails sont ici : Pour ce réquiel de la saga se dérou-

lant en 1026 à New York, Colleen Atwood a succédé à la française Jany Temime, qui travaillait sur Harry Potter depuis

Le Prisonnier d'Azkaban, sorti en 2004, et est resté sur les films jusqu'aux Reliques de la mort, en 2011. Une artiste reconnue aux BAFTAs (pour House of America), mais jamais aux Oscars. Elle-même avait remplacé Lindy Hemming, honorée pour Topsy-Turvy, de Mike Leigh, en 1999. Celle-ci avait succédé à Judianna Makovsky, seule costumière de la franchise à avoir été nommée par l'Académie pour L'École des sorciers. Avant Colleen, donc. La fin de la "malédiction Harry Potter"

aura fallu attendre 15 ans pour que l'Académie des Oscars récompense un film de la saga (à présent étendue) Harry Potter. En effet, en 2002, L'École des Sorciers recevait trois nominations, dont une pour la musique de John Williams, mais l'équipe repartait bredouille. Sachant que J.K. Rowling compte écrire en tout cinq longs métrages autour des Animaux fantastiques, ces préquels pourraient au fil du temps récolter davantage de statuettes.

BRIGHT

## Will Smith et l'orc Joel Edgerton font équipe

Netflix vient de dévoiler le teaser de "Bright", la nouvelle réalisation de David Ayer (Suicide Squad) où le flic Will Smith et l'orc Joel Edgerton doivent protéger un mystérieux artefact. A découvrir en décembre. Dans un monde contemporain alternatif, humains, orcs, elfes et fées coexistent depuis le début des temps. Confrontés aux ténèbres lors d'une patrouille nocturne de routine, Ward (Will Smith) et Jakoby (Joel Edgerton) - deux policiers issus de milieux différents - voient leur avenir et leur monde

se métamorphoser à jamais. Voilà en quelques lignes le synopsis de l'ambitieux Bright - qui se dévoile dans ce teaser - la nouvelle réalisation de David Ayer (Training Day, Suicide Squad). Si le metteur en scène retrouve ici Will Smith avec qui il a déjà tourné, il collabore pour la première fois avec le géant de la SVOD Netflix. C'est en effet sur cette plateforme de streaming que nous pourrions découvrir ce film de fantasy en décembre prochain. Ce teaser de Bright, qui débute sur la musique "This Land Is Your Land" de

Woody Guthrie (comme une ode à la tolérance) ne dévoile pas grand-chose de l'intrigue du film mais permet de voir le monde imaginé par Max Landis qui signe le scénario. Après les premières photos prises sur le tournage, nous avons un meilleur aperçu des maquillages et notamment ceux des orcs. Les plus observateurs auront reconnu Noomi Rapace dans le rôle d'une elfe des plus étranges... le casting de Bright comprend aussi Lucy Fry, Edgar Ramirez, Margaret Cho et Ike Barinholtz.

DEADPOOL 2

## Russell Crowe, nouveau favori pour jouer Cable ?



Alors que l'identité du comédien choisi pour incarner Cable dans "Deadpool 2" est encore inconnue, Robert Liefeld, créateur du comics, a fait savoir sur Twitter quel

acteur il souhaiterait pour le rôle. Les rumeurs vont bon train en ce qui concerne la mise en chantier de Deadpool 2. Entre l'idée persistante (mais démentie depuis) de retrou-

vailles entre Deadpool et Wolverine et l'ajout hypothétique de Kerry Washington au casting, l'interprète de Cable est par ailleurs au centre de toutes les attentions.

Depuis quelques mois déjà circulent plusieurs noms associés au personnage issu des comics Marvel. Stephen Lang, Jon Hamm, Liam Neeson ont par exemple été cités successivement et dernièrement c'est une photo de Pierce Brosnan en compagnie de Ryan Reynolds et Hugh Jackman postée sur les réseaux sociaux qui a jeté de l'huile sur le feu.

Pour l'instant, rien n'a été confirmé par la production et c'est désormais au dessinateur Rob Liefeld, créateur du comics Deadpool et du personnage de Cable, de partager sur son compte Twitter son choix pour incarner le rôle tant convoité et c'est Russell Crowe qui remporte son suffrage.

PIRANHAS

## Un remake japonais pour le film d'horreur culte

Le film culte de Joe Dante "Piranhas", sorti au cinéma en 1978, va prochainement faire l'objet d'un remake japonais, intitulé "Summer of the Piranha".

C'est généralement dans l'autre sens que cela se passe mais cette fois-ci, ce sont bien les japonais qui vont revisiter une œuvre américaine. A l'instar d'Unforgiven, le chanbara inspiré d'Impitoyable de

Clint Eastwood, le film culte de Joe Dante Piranhas va lui aussi faire l'objet d'un remake nippon, comme l'a confirmé la productrice Hisako Tsukaba (implicquée dans tous les épisodes de la franchise) à nos confrères de Bloody Disgusting.

Si aucun réalisateur n'est pour le moment rattaché au projet, on sait cependant que ce film intitulé Summer of the Piranha n'aura aucun lien avec les précédents épisodes et qu'une sortie est d'ores et déjà prévue pour l'année prochaine. Le scénario est par ailleurs en cours d'écriture et de premiers con-

cept art du projet ont été dévoilés, dont celui ci-dessous.

Sorti en 1978, le film de Joe Dante avait connu un vif succès, au point d'engendrer plusieurs suites dont Piranha 2 : les tueurs volants (le premier long métrage de James Cameron) ou plus récemment Piranha 3D d'Alexandre Aja.

## Okja, le nouveau long-métrage de Bong Joon-ho



Le réalisateur de Snowpiercer signe un nouveau film de monstre, 11 ans après The Host. On n'avait pas de nouvelles du cinéaste sud-coréen Bong Joon-ho depuis le Snowpiercer en 2013. Celui-ci revient avec un nouveau long-métrage qui raconte comment des chercheurs veulent mettre la main sur une créature fantastique afin de l'exploiter à des fins scientifiques. On retrouve au casting deux stars internationales en la présence de Tilda Swinton, glaçante dans ce premier teaser, et Jake Gyllenhaal, qui ne fait pas d'apparition dans cette vidéo.

Okja, à l'image de Snowpiercer, propose une nouvelle fois un casting mixte avec des acteurs sud-coréens (la jeune Ahn Seo-hyeon dans la vidéo) et anglophones. En plus de Gyllenhaal et Swinton, on retrouvera par exemple dans ce film Paul Dano, Lily Collins et Kelly Macdonald. Okja s'impose comme une œuvre futuriste mettant en opposition la race humaine et la nature dans une traque impitoyable pour l'avancée scientifique. Le film devrait être diffusé cette année sur Netflix.

## Son incroyable visage après 110 opérations: "Je veux devenir un alien"



**V**inny Ohh a déjà subi 110 chirurgies esthétiques pour ressembler à son personnage. "Je me sens dans la peau d'un alien. Je veux que les gens me voient comme un hybride. Pas un homme, pas une femme", affirme ce mannequin californien de 22 ans dans le Daily Mail.

Vinny Ohh, 22 ans, veut devenir "un alien asexué". Depuis 2012, ce mannequin a dépensé

50.000 dollars (47.000 euros) pour passer sous le bistouri à 110 reprises. Il compte encore lâcher 150.000 dollars (142.000 euros) pour que les médecins lui retirent ses parties génitales. Pour parvenir à ses fins, Vinny Ohh a déjà subi une augmentation chirurgicale des lèvres, des opérations du nez et de multiples retouches au niveau du front et des joues. Le natif de Los Angeles utilise des lentilles de con-

tact de couleur noire et du maquillage particulier pour coller à son personnage.

**"PAS UN HOMME,  
PAS UNE FEMME"**

"Je ne veux pas que les gens pensent que je tente de me transformer en femme. Ce que je veux, c'est que les gens me voient comme un hybride. Pas un homme, pas une femme. Je souhaite que mon aspect extérieur reflète comment je me sens à l'intérieur. Je veux être une personne sans sexe depuis mes 17 ans. Je peux vivre sans organes sexuels. Je me sens dans la peau d'un alien: avec une grande tête et sans sourcils", a précisé Vinny Ohh dans le Daily Mail. Star d'une émission télé ("The Plastics of Hollywood"), Vinny Ohh souligne aussi qu'il "essaie de montrer aux gens que les genres importent peu dans la société et que nous devons être plus tolérants".

## À 17 ans, il voulait commettre un massacre à la tronçonneuse

**A**rmé d'une tronçonneuse et d'une hache, il voulait se livrer à "une tuerie de masse" et avait tué une jeune fille dans un centre commercial: un jeune Bélarusse a été condamné vendredi à 15 ans de prison.

Vladislav Kazakevitch a été reconnu coupable de meurtre, tentative de meurtre et actes de vandalisme par un tribunal de Minsk et condamné à 15 ans de prison conformément aux réquisitions du procureur, à l'issue d'un procès retransmis par plusieurs médias bélarusses.

### ASSAUT DANS UN CENTRE COMMERCIAL

En octobre, il avait tué une jeune

filles et blessé trois autres personnes lors d'une attaque à la tronçonneuse et à la hache dans un centre commercial de la capitale du Bélarus.

**"JE REVIENDRAI POUR FINIR  
CE QUE J'AI COMMENCÉ"**

Âgé de 17 ans lors de l'attaque, l'étudiant qui a fêté ses 18 ans en détention, a reconnu sa culpabilité et n'a pas montré de repentir pour ses actes, qu'il a déclaré avoir prémédité. "Malheureusement, je n'ai pas accompli mon plan de tuerie de masse. Je reviendrai pour finir ce que j'ai commencé", a-t-il déclaré devant le tribunal.

Hospitalisé pour "troubles schizophrènes" au cours de son ado-



lescence, Vladislav Kazakevitch a tenté à deux reprises de se suicider. De parents divorcés, il vivait seul depuis ses 14 ans, bien que son père habite à Minsk. Les expertises psychiatriques ont conclu qu'il se trouvait en possession de ses facultés au moment des actes commis.

## Une centaine de clients fuient un restaurant sans payer



La Guardia civil recherchait ce vendredi plus de cent clients qui sont partis en courant sans payer l'addition après un banquet dans un restaurant du nord de l'Espagne. «?Ils étaient en train de danser puis tout à coup ils ont disparu. En une minute, cent personnes étaient parties?», a raconté le propriétaire de l'Hôtel-restaurant Carmen à Bembibre, à 400?km au nord-ouest de Madrid, qui s'est retrouvé lundi avec une ardoise impayée de 2 000 euros. «Ils ne sont pas sortis par petits groupes, non, tous à la fois?», a expliqué

Antonio Rodríguez à la radio Cadena Ser. Les employés du restaurant n'ont pas pu les retenir. «?On ne peut rien faire quand ils sont si nombreux?». La police n'a pas voulu confirmer qu'il s'agissait de ressortissants des pays de l'Est, comme l'écrit la presse locale. «?Ils ne sont pas de nationalité espagnole?», a simplement déclaré un responsable de ce corps de gendarmerie. «Nous savons à peu près où ils sont, les résultats ne se feront pas attendre?», a-t-il cependant assuré.

## SEMI-MARATHON DE FORT LAUDERDALE Trahie par sa montre électronique, Jane Seo avoue sa tricherie



Le 19 février dernier, la bloggeuse Jane Seo a terminé 2e du semi-marathon de Fort Lauderdale, en Floride (Etats-Unis). Problème : elle a pris un raccourci... et c'est sa propre montre électronique qui a permis de le démontrer.

Ah, la technologie, c'est beau ! Mais cela peut parfois jouer des tours. Jane Seo en a fait l'amère expérience. Cette

bloggeuse de 24 ans, qui donne notamment des conseils diététiques sur le site du Huffington-post, a participé au semi-marathon de Fort Lauderdale, en Floride (Etats-Unis), le 19 février dernier. Résultat ?

Une deuxième place impressionnante pour quelqu'un manquant de références en la matière, dans un temps d'1h21min46s.

## Rolls-Royce crée une voiture électrique... pour enfants malades



**E**n attendant le SUV Cullinan ou la voiture autonome de 2116, Rolls-Royce a présenté sa première voiture électrique... un jouet destiné à un hôpital pour enfants malades.

Volontaire pour faire don d'un jouet au service pédiatrique de chirurgie de l'hôpital St Richard, Rolls-Royce a dévoilé... un bo-

lède électrique.

Ce n'est pas un établissement hospitalier par hasard qu'a choisi la marque britannique, mais celui se situant dans sa ville d'origine de Chichester, dans le Sussex. Afin de divertir les enfants malades, c'est une petite voiture électrique monoplace "SHR" - pour St Richard's Hospital qui a été offerte ce 1er mars 2017.

Comme ses Phantom ou Ghost, tout a été fabriqué à la main et dans le désir de perfection, demandant 400 heures de travail, tout en optant pour l'impression 3D afin de tailler la célèbre statuette de proue "Spirit of Ecstasy". Ainsi la petite Rolls-Royce arbore une teinte biton bleu Salamanque et blanc Andalou (comme celle de notre essai de la Wraith ci-dessous), soulignée par une ligne de flanc rouge "Saint James" peinte par le désormais célèbre unique employé spécialisé en la matière, à l'aide d'un pinceau à poils d'écreuil.

Par contre, pas question de mettre le moteur V12 de 632 chevaux dans ce jouet de 136 kilogrammes, un petit moteur électrique venant le mouvoir jusqu'à 16 km/h, avec bride possible à 6 km/h.

CASTING DE L'HUMOUR «MAKHBER  
COMEDIA» D'ORAN**Les lauréats filmés  
du 19 au 21 mars**

Les lauréats de la 3ème édition du casting de l'humour «Makhber Comedia» seront filmés du 19 au 21 mars prochain, a-t-on appris jeudi à Oran des organisateurs de ce concours artistique. «Les spectacles des lauréats seront enregistrés du 19 au 21 mars au niveau des studios de la station régionale d'Oran de l'EPTV, partenaire de cet événement», a précisé à l'APS le président de l'association culturelle «El-Amel», Mohamed Mihoubi. «Les one man show retenus dans ce cadre seront diffusés par la télévision nationale durant le prochain mois de Ramadhan», a expliqué Mihoubi, rappelant qu'une centaine de candidats avaient pris part au casting organisé à la fin de janvier dernier. Les auditions s'étaient déroulées sur la scène du «Petit Théâtre» de l'association, réunissant des jeunes talents de différentes wilayas de la région Ouest du pays. Une dizaine de filles figurent parmi les lauréats de cette nouvelle édition qui voit en outre la sélection du petit Zakaria, âgé de 8 ans. «L'importance du casting réside notamment dans la détection des jeunes talents à l'effet de les accompagner par la formation pour développer davantage leurs capacités», a souligné Mihoubi. L'association qu'il préside, basée au Centre culturel «M'barek El-Mili», au centre-ville d'Oran, célèbre cette année le 40ème anniversaire de sa création. Son investissement continu dans la formation des jeunes talents a bénéficié d'une nouvelle impulsion suite à la création, en 2015, du «Petit Théâtre», structure légère de 70 places offrant de meilleures conditions pour l'organisation des stages. Treize promotions, composées chacune d'une vingtaine de talents, ont été formées au niveau de cette association.

A COMPTER DU MOIS DE MARS 2017

**Diffusion des nouvelles productions  
cinématographiques mondiales**

Les cinéphiles algériens pourront découvrir, à compter du mois de mars 2017, les nouvelles productions cinématographiques mondiales dans plusieurs salles de cinéma à travers le territoire national, a annoncé mardi à Tizi-Ouzou le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi.

L'acquisition de ces nouveaux films se fait au titre d'un partenariat dans le domaine du cinéma entre l'Algérie et de pays étrangers, a déclaré à la presse le ministre en marge de sa visite dans cette wilaya, où il lancé l'année du centenaire de la naissance de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri. La diffusion de ces productions se fera à travers un réseau de 85 salles de cinéma géré par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et qui (salles de cinéma, NDLR) réunissent toutes les conditions nécessaires de projection. La relance du cinéma algérien est «dans sa phase de réouverture et d'ouvertures de salles à travers le territoire national», a indiqué M. Mihoubi, soutenant que chaque wilaya disposera de deux à trois salles équipées et fonctionnelles. Il a annoncé, à ce propos, que la salle de cinéma Matoub Lounes de Ain El Hammam sera équipée en DCP (Digital cinéma Package), matériel de dernière génération permettant une projection numérique en haute définition en matière d'image et de son.

Parallèlement le ministère de la Culture compte organiser, courant 2017, une à deux sessions de formation aux métiers du cinéma au profit de professionnels du secteur. Ces sessions seront assurées par des spécialistes étrangers et ce dans le cadre d'un partenariat avec des pays étrangers, a-t-il précisé. M. Mihoubi a rappelé que des films sont en cours de tournage à savoir «Les sept remparts de la citadelle», «Ben Mhidj» et «Ben Badis». Quant au film sur l'émir Abdelkader, il a annoncé l'installation prochaine par son département d'un atelier pour «revoir



les conditions de sa production à commencer par le scénario». Il s'agira aussi, a-t-il ajouté, de «trouver des institutions professionnelles pour sa réalisation et de mobiliser les financements nécessaires pour concrétiser ce

projet de film qui exige beaucoup de professionnalisme». Sur un autre volet, le ministre a annoncé l'installation dans les «prochains jours» d'un groupe de travail qui se penchera sur l'organisation du marché des arts

plastiques et dont une première expérience pourrait être concrétisée en septembre ou octobre prochain au palais de la culture avec la participation d'une centaine de plasticiens professionnels.

**Le documentaire «Mandela's Gun» projeté à Alger**

Le documentaire «Mandela's Gun» (Le pistolet de Mandela) du réalisateur britannique John Irvin, consacré en majorité à la formation milière du symbole de la lutte contre le système de l'Apartheid, Nelson Mandela (1918-2013), a été projeté mardi soir à Alger, en avant-première algérienne. D'une durée de 90 mn, cette œuvre, coproduite par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), se focalise sur le périple entrepris par Nelson Mandela, à travers plusieurs pays d'Afrique, afin de former le «MK», branche armée du Congrès national africain (ANC), parti politique sud-africain défendant les droits et intérêts de la population Noire contre le régime de l'Apartheid. Ce documentaire de fiction comporte des témoignages d'acteurs historiques de l'époque, de compagnons de Nelson Mandela, de chercheurs, d'historiens ainsi que des reconstitutions cinématographiques des faits dans une

mise en scène où le personnage de Madiba est campé par l'acteur sud-africain Tumisho Masha. «Mandela's Gun» retrace le voyage du commandant en chef des «MK» qui le mènera d'abord en Algérie, non loin de la frontière avec le Maroc, où Nelson Mandela a évalué l'ampleur de la violence de l'armée coloniale française et rencontré des officiers de l'Armée de libération nationale (ALN) qui lui avaient signifié l'importance de la lutte politique parallèlement à la lutte armée. Dans cette brève séquence consacrée à son passage en Algérie, où l'acteur algérien Khaled Benaïssa joue le rôle d'un responsable historique, le documentaire n'apporte aucune autre précision sur le séjour de Mandela en Algérie. Le voyage se poursuit plus longuement en Ethiopie où le leader des «MK» reçoit une instruction militaire et se forme à diriger une guérilla, qu'il veut baser sur des actions de sabotage ciblées sans faire

de victimes, avec le soutien de l'empereur Haïlé Sélassié 1er. Le documentaire montre également l'entraînement des troupes dans d'autres pays du continent avant de suivre les étapes du retour de Nelson Mandela en Afrique du Sud jusqu'à son arrestation en août 1962, après 17 mois de clandestinité. Le récit de cette œuvre s'arrête lors de l'arrestation d'autres dirigeants de l'ANC, suite à laquelle Nelson Mandela est condamné à la prison à perpétuité. «Mandela's Gun», sorti en octobre 2016, a été projeté à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh en présence d'une délégation sud-africaine, du ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi, des membres du gouvernement et des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger. Cette projection a été organisée dans le cadre de la semaine culturelle sud-africaine en Algérie inaugurée vendredi et qui se poursuit jusqu'au 4 mars.

**FESTIVAL DU THÉÂTRE DE JEMNA À TUNIS****L'Algérie participe avec la pièce «Sliwan»**

La pièce de théâtre «Sliwan» de l'Association culturelle «Ibturen» de Tizi Ouzou sera présentée lors de la 2ème édition du Festival international du théâtre de Jemna qui a débuté mercredi, selon la presse tunisienne. Inspirée d'un conte kabyle, la pièce «Sliwan» mise en scène par Seddouki Lyes, raconte l'histoire d'une petite fille nommée «Sliwan» qui vit avec sa famille dans une forêt mystérieuse. Outre l'Association de «théâtre de la ville» de Jemna (Tunisie), plusieurs troupes de théâtre représentant des pays arabes prennent part à cette manifestation culturelle, dont la troupe du «théâtre nationale» de Benghazi (Libye). Créée en 2008, ladite association culturelle qui compte d'autres pièces en Tamazight, à savoir «Lounja» et «le masque d'or», avait déjà pris part en 2016 au 4e festival international du théâtre pour enfant à Gafsa, au sud de la Tunisie.

# Les aliments qui réduisent le risque de maladies



Les aliments plus connus et les mieux documentés concernent les accidents cardiovasculaires et les cancers, les maladies les plus fréquentes dans nos sociétés modernes. « Ce qui est bon pour le cœur est bon pour le cerveau, dit le Dr Bernard Croisille, neurologue. Ainsi, le régime méditerranéen semble aussi réduire le risque de maladies neuro-dégénératives. De par ses composants, mais aussi de par sa convivialité qui joue un rôle essentiel dans la stimulation des neurones. »

## LE CHOCOLAT NOIR À 70 % ET PLUS ÉLOIGNE LES AVC

Le cacao est riche en polyphénols, favorables à la motricité des vaisseaux sanguins. Une petite consommation (15 g/jour, un à deux carrés) serait associée à une diminution de l'agrégation plaquettaire, de l'oxydation lipidique et de l'insulinorésistance. Il a aussi un impact bénéfique sur la pression artérielle.

## FRUITS, LÉGUMES, POISSONS, HUILE D'OLIVE ET CAFÉ ANTI-ALZHEIMER

L'étude française des Trois Cités (Bordeaux, Dijon, Montpellier) a montré que la consommation de ces aliments réduisait le risque de maladie d'Alzheimer. Cet effet serait dû à leur triple action bénéfique sur les vaisseaux sanguins, les neurones et les états inflammatoires, probablement grâce aux antioxydants naturels qu'ils contiennent (vitamines A, E et C, les caroténoïdes et sélénium). Des études menées sur des souris montrent que la caféine protège

les neurones et agit sur différents mécanismes cérébraux responsables du développement d'un Alzheimer. La bonne dose: deux à quatre tasses par jour. La théine pourrait exercer un effet similaire.

## UNE "CHIMIO VERTE" CONTRE LE CANCER

«L'arsenal de défense du végétal est impressionnant, souligne Richard Béliveau, docteur en biochimie à l'université du Québec à Montréal et auteur de La méthode anticancer (éd. Flammarion). Plus de 10 000 molécules – polyphénols, composés soufrés, terpènes – sont capables d'interférer avec des phénomènes favorisant l'apparition et la progression des cellules cancéreuses chez l'homme.» Certaines molécules accélèrent l'élimination des cellules tumorales, d'autres stoppent leur croissance. «Elles sont anti-inflammatoires, ce qui prive les lésions précancéreuses d'un environnement favorable à l'évolution vers un cancer».

## AIL, THÉ VERT ET AGRUMES POUR LE SYSTÈME DIGESTIF

La consommation régulière d'ail (2 à 5 g par jour, soit une gousse d'ail) réduit le risque de cancers de l'estomac, du côlon et de l'œsophage. Cet effet est dû essentiellement à ses composés soufrés. Quant au thé vert, c'est le végétal qui renferme le plus de molécules anticancéreuses. L'idéal: trois à quatre tasses par jour, infusé 8 à 10 minutes. Pamplemousse, orange et citron sont intéressants pour la sphère digestive, en boostant l'élimination des toxiques.

## CHOUX POUR LE POUMON

Les crucifères, consommées régulièrement (100 g par jour env.), sont associées à une baisse de nombreux cancers, notamment du poumon, même chez les fumeurs. Ils renferment des glucosinates capables d'éliminer les cancérigènes, de bloquer et de détruire les cellules cancéreuses.

## TOMATE POUR LA PROSTATE

Sa consommation régulière réduit ce risque de 25 % environ. Cela, grâce au lycopène, un pigment davantage disponible quand la tomate est cuite.

## FRUITS ROUGES, SOJA ET GRAINES DE LIN POUR LE SEIN

Fraises, framboises et myrtilles contiennent des composés qui freinent la prolifération des cellules cancéreuses. Manger 100 g de myrtilles par jour réduit de 31 % le risque de cancer du sein hormono-indépendant après la ménopause. Le soja réduit aussi ce risque grâce à sa richesse en phyto-œstrogènes (isoflavones). Une consommation quotidienne de soja est associée à une diminution de 25 % des récurrences, ce qui a amené les experts de l'American Cancer Society, à nuancer leurs conclusions.

La France pour l'instant, reste prudente en décourageant les femmes ménopausées aux antécédents de cancer du sein d'en consommer. Riches en phyto-œstrogènes, les graines de lin consommées régulièrement diminueraient aussi le risque de cancer du sein d'environ 20 %.

# Comment manger moins de sucre ?



Le sucre est notre péché mignon. D'ailleurs, le goût pour le sucre est inné, nous le possédons dès notre naissance. Or nombre d'entre nous voudraient, mais n'arrivent pas à diminuer leur consommation de sucre. Voici 5 astuces que vous pouvez mettre en pratique pour vous aider à dépasser vos envies sucrées, et en même temps, perdre un peu de ventre !

## 1) SUPPRIMEZ LES DESSERTS SUCRÉS

Nous avons l'habitude de terminer nos repas par un dessert. Si vous ne pouvez pas vous en passer, choisissez-le non sucré : yaourt nature ou fruits frais (les fruits frais sont l'exception aux desserts sucrés) notamment. Cette mesure radicale de supprimer les desserts sucrés est très efficace pour diminuer nettement la quantité quotidienne de sucre consommé et pour perdre du ventre.

## 2) AJOUTEZ DES CÉRÉALES COMPLÈTES AUX REPAS

Vos repas doivent être les plus complets possibles et donc comporter une part suffisante de céréales et de préférence complètes : pain complet, pâtes, riz, quinoa... Grâce aux céréales, on se sent rassasié en fin de repas. Et riches en glucides simples, les céréales aident à tenir jusqu'au prochain repas, sans envie de grignoter, sucré notamment.

## 3) SUPPRIMEZ LES SODAS ET AUTRES BOISSONS SUCRÉES

Temporairement, remplacez-les par des boissons light, sucrées aux édulcorants. Mais progressivement, vous devez diminuer les quantités, pour au final ne plus boire que de l'eau et réserver les sodas aux occasions (fêtes, sorties...).

Il faut bien comprendre que les boissons sucrées, mêmes celles contenant des édulcorants, entretiennent notre goût pour le sucré. Autrement dit, plus vous

mangez ou buvez sucré et plus vous avez envie de sucre. Il faut donc rompre ce cercle vicieux.

## 4) CAFÉ, THÉ : PASSEZ AUX ÉDULCORANTS

Là encore, l'idéal est de progressivement diminuer le nombre de comprimés d'édulcorants pour vous habituer au café ou thé sans sucre. L'homme a la formidable capacité de s'habituer à tout, ne l'oubliez pas, et ce n'est pas si difficile!

## 5) DÉPENSEZ 1.000 CALORIES

Il est nécessaire de dépenser un minimum de 1.000 calories chaque semaine en pratiquant une activité physique. Pas de panique, 1.000 calories se dépensent, par exemple, en faisant:

1 heure de course à pied.  
20 minutes de marche à vitesse modérée, 5 fois par semaine.

20 minutes de vélo tous les jours.

1 heure 30 de vélo deux fois par semaine.

2 séances d'aérobic par semaine.

## 6) APPRENEZ À GÉRER VOS ENVIES COMPULSIVES DE SUCRE

Les envies soudaines de sucre sont difficiles à refréner. Pensez à vous relaxer, le fait de se détendre et de focaliser son esprit sur quelque chose d'autre aide à passer le cap compulsif.

Vous pouvez aussi réaliser des exercices de respiration, aux effets calmants et apaisants, comme ceux que l'on réalise contre le stress : inspiration lente et profonde pendant 5 secondes, blocage de la respiration pendant 5 secondes, avant de souffler lentement pendant 5 secondes.

Relaxation et respiration sont aussi efficaces contre les coups de fatigue que vous aviez l'habitude de contrer en grignotant un petit quelque chose... de sucré.

## FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des  
organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

قال الله تعالى بعد بسم الله الرحمن الرحيم

"من أحيا نفسا كأما أحيا الناس جميعا"

صدق الله العظيم

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البرينة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهيمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403  
0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :  
serir.soumaya@yahoo.comCompte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418  
249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

الأستاذ عبيدات محمد

الموثق بالسانيا

05 شارع باهي اعمر - وهران-

إعلان عن هبة قاعدة تجارية

السجل التجاري تحت رقم 03 أ

31/02-0545303

النشرة الثانية

بموجب عقد تلقاه الأستاذ عبيدات محمد  
الموثق بالسانيا بتاريخ 2016/12/21،  
مسجل وهب السيد كراولة عمر إلى السيد  
كراولة الحاج محمد توهامي قاعدة تجارية  
مستقلة في تجارة بالتجزئة الأقمشة المعدة  
للتجهيز والأثاث مستقلة بوهران حي  
المدينة الجديدة شارع غوتي عبد القادر  
رقم 12 بتقويم قدره: 4.600.000,00 د.ج.  
الموثق

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذة

نايت سيدي أحمد ربيعة 3569

04 شارع بن دراوة عبد القادر وهران

حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات

المسؤولية المحدودة المسماة: ويسل

المقدر رأسمالها: 100.000,00 د.ج

الكائن مقرها الاجتماعي بولاية وهران، بلدية

بئر الجير، دوار بلقايد، التعاونية العقارية

الفلاحة، تحمل رقم: 152 سابقا 92 ايلو G

المقيدة بالسجل التجاري رقم: 15 ب

0115647-31/00 بتاريخ 26 ماي 2015

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه

بتاريخ 2017/03/02، المسجل في أوانه، تم

تاريخ إبرام العقد، مع تعيين السيد بن عودة

طاهر مصفيا لها.

للإعلان / الموثقة

## VEND

Lot de terrain 2500 M<sup>2</sup> dont  
une habitation 495M<sup>2</sup>, 04 façades,  
bien situé.

Hassi Ghella, route Hammam  
Bouhadjar.

Tél : 05.49.77.14.81  
Curieux s'abstenir

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

## DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CONSULTATION

N°03/DJS/2017

Etude pour la mise à niveau du champ de tir  
aux armes sportives à Bir El Djir

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran, lance une consultation pour Etude pour la mise à niveau du champ de tir aux armes sportives à Bir El Djir.

Pour participer à cette consultation, les bureaux d'études doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes:

Posséder un agrément du Ministère de l'Habitat et Urbanisme ou une attestation d'inscription à l'ordre des architectes.

Les bureaux d'études peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution de la présente consultation dans la presse nationale auprès de la Direction de Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran, service des investissements et des équipements sise au 10, rue MAOUEDE Ahmed, Ex-Mirauchaux, Oran.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes:

## ◆ Dossier de candidature: il comprendra:

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le BET.
- Agrément ministériel ou attestation d'inscription à l'ordre des architectes.
- Les trois derniers bilans comptables (2013, 2014 et 2015) dûment certifiés par le commissaire aux comptes ou par le Services des impôts.
- Relevé des identités bancaires (RIB).
- La liste des moyens humains déclarés à la CNAS + diplômes + CV et attestation de travail.
- La liste des références professionnelles du bureau d'études appuyée par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics.

## ◆ Offre technique:

## a) Dossier graphique

- 1- Etat de lieux et photos.
- 2- Plan de masse ech: 1/500.
- 3- Plans des différents niveaux ech: 1/200.
- 4- Façade et coupes ech: 1/200.
- 5- Représentations volumétrique, croquis et perspectives d'ambiances et (ou) maquette ainsi que tout document pouvant expliciter le projet.
- 6- Schéma des VRD au 1/500.

## b) Pièces écrites

- Rapport sur le choix du parti architectural (système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
- Descriptif du projet.
- Le programme surfacique proposé par le BET.
- Evaluation des coûts des réalisations.
- Plannings d'exécution de l'étude par phase (annexe 3).
- Divers: tous documents ou pièces jugées nécessaires par le BET quant à l'enrichissement et à la validation de son offres.

## c) Dossier administratif:

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée.
- Le présent cahier des charges annexé de ses spécifications techniques, paraphé et signé par le soumissionnaire portant mention «lu et accepté» avec précision des délais de réalisation.
- Copie du registre de commerce conforme.
- Extrait de rôle activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement comprenant le NIF du soumissionnaire et la mention non inscrit sur la liste des fraudeurs en cours de validité.
- Numéro d'immatriculation fiscale (NIF).
- Copies légalisées des attestations fiscales et les attestations des organismes de sécurité sociale en cours de validité attestation CNAS, CACOBATH, CASNOS.
- Une copie originale du casier judiciaire de moins de trois (03) mois du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise s'il s'agit d'une société.
- Délai et planning.
- Attestation de dépôt de comptes sociaux de l'exercice 2015 ou 2016 pour les sociétés délivrée par le centre de registre de commerce

## ◆ Offre financière:

- La soumission datée et signée
- Les annexes 1 et 2 dûment paraphées et signées par le soumissionnaire
- Le dossier de candidatures, les offres technique et financière seront fermées cachetées séparément dans trois enveloppes et présentées comme suit:  
L'enveloppe N°01: comportant le dossier de candidature  
L'enveloppe N°02: comportant l'offre technique.  
L'enveloppe N°03: comportant l'offre financière.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme adressée à Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran dont le siège est au 10, rue Aspirant Maoued Ahmed, Oran (ex-Mirauchaux) avec la mention:

Consultation

N°03/DJS/2017

Etude pour la mise à niveau du champ de tir aux armes sportives à Bir El Djir.  
(Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres).

Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran  
10, rue Maoued Ahmed, Ex-Mirauchaux, Oran.

La durée de préparation des offres est fixée à Trente (30) jours à compter de la 1ère parution de la présente consultation dans la presse nationale.

Les offres doivent être déposées par les soumissionnaires le dernier jour de la période de préparation des offres de 08 Heures 00 à 12 Heures 00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 en séance publique au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Si cette date coïncide à un jour férié, l'ouverture de plis sera reportée au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

11h35 : Nouqat Nidham	16h20 : Emission Enfantine: Studio E'sighar
11h55 : Emission: Moustaq-balek Beina Yadeik	17h10 : Documentaire: Kaifa Souniaât
12h15 : Emission: Wa Aâqad-na El Azam	18h00 : Journal Télévisé
13h00 : Journal Télévisé	18h20 : Bayen Chtartek
13h45 : Master Sport	18h55 : Emission: Ibhar
14h15 : Emission: Zain Darek	20h00 : Journal Télévisé
14h50 : Emission: Guide Médical	21h00 : Emission: Studio Live
16h00 : Sibaq El Madjarat	22h30 : Emission: Studio El Mouhtarifine

**TF1**

12:00 : Les douze coups de midi	11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:50 : Météo	12:50 : Météo 2
12:55 : L'affiche du jour	12:55 : Ma maison s'agrandit, se rénove
13:00 : Journal	13:00 : Journal 13h00
13:30 : Reportages découverte	13:20 : 13h15, le samedi...
14:45 : Grands reportages	14:00 : Tout compte fait
16:05 : Reportages	14:45 : Tout compte fait
17:50 : 50mn Inside	15:28 : Confiance en tête
19:05 : 50mn Inside	15:35 : Grands nature
19:50 : Là où je t'emmènerai	17:30 : Vu
19:55 : Météo	17:40 : Meurtres au paradis
20:00 : Journal	18:50 : N'oubliez pas les paroles
20:30 : Du côté de chez vous	19:20 : N'oubliez pas les paroles
20:35 : Tirage du Loto	20:00 : Journal 20h00
20:45 : Simplissime	20:45 : Alcaline
20:50 : Quotidien express	20:50 : Parents mode d'emploi
20:55 : The Voice, la plus belle voix	20:55 : On a tous en nous quelque chose de Jean Yanne
23:25 : The Voice	23:15 : On n'est pas couché
01:15 : Tirage de l'Euro Millions	
01:20 : Programmes de la nuit	

**CANAL+**

11:25 : Kaboul Kitchen	10:21 : Sept nains et moi
11:50 : Album de la semaine	10:51 : Sept nains et moi
12:25 : La météo	11:20 C: Consomag
12:26 : Serge le mytho	11:30 : Dans votre région
12:30 : La semaine du gros	12/13 : Journal régional
12:41 : Catherine et Liliane	12:25 : 12/13 : Journal national
12:45 : Le tube	12:55 : Les nouveaux nomades
13:00 : Le tube	13:20 : Un livre toujours
13:35 : L'hebdô cinéma	13:30 : Les grands du rire
14:00 L'hebdô cinéma	15:15 : Les carnets de Julie
14:20 : The Revenant	18:40 : Mémoires de coupe
18:40 : Made in Canal+	19:00 : 19/20 : Journal régional
18:55 : Jamel Comedy Club	19:30 : 19/20 : Journal national
19:40 : L'émission d'Antoine	19/20 : Journal national
20:35 : Groland le zapoi	20:00 : Tout le sport
21:00 : Braqueurs	20:15 : Ma maison s'agrandit, se rénove
22:20 : Vikings	20:25 : Zorro
23:05 : Vikings	20:55 : Le sang des îles d'or
23:45 La semaine de Canalbus	22:30 : La disparue du Pyla d'Aladin
00:15 : Les nouvelles aventures d'Aladin	00:30 : Miss Marple

**arte**

10:45 : Modern Family	13:05 : Les plus beaux parcs d'Europe
11:10 : Norbert, commis d'office	13:50 : Les Alpes vues du ciel
12:40 : Météo	14:45 : Les Alpes vues du ciel
12:45 : Le 12.45	15:35 : Les Alpes vues du ciel
13:05 : Scènes de ménages	16:30 : Sur les routes de glaces du Grand Nord canadien
13:40 : Chasseurs d'appart'	17:15 : Les oubliés de l'histoire
18:35 : D&CO	17:40 : Les oubliés de l'histoire
19:40 : Météo	18:10 : Cuisines des terroirs
19:45 : Le 19.45	19:30 : Le dessous des cartes
20:25 : Commissariat central	19:45 : Arte journal
21:00 : NCIS : Los Angeles	20:45 : Silex and the City
21:45 : NCIS : Los Angeles	20:50 : Henri VIII, complots à la cour
22:40 : NCIS : Los Angeles	21:45 : Elisabeth Ire, au service secret de Sa Majesté
23:30 : NCIS : Los Angeles	22:35 : Dans les glaces de l'Arctique
00:25 : Elementary	23:30 : Liberté conditionnelle
01:15 : Californication	
01:50 : Californication	
02:20 : Météo	
02:25 : M6 Music	
06:00 : M6 Music	



**20h55**

## ON A TOUS EN NOUS QUELQUE CHOSE DE JEAN YANNE



Présenté par : Laurent Ruquier

Entouré de nombreux invités, Laurent Ruquier revient sur la vie d'un artiste exceptionnel et sur sa carrière dont la longévité et l'inventivité restent hors du commun. A la fois auteur, humoriste, réalisateur, scénariste, compositeur, comédien et chanteur, Roger-Jean Gouyé, de son vrai nom, a fait ses premiers pas à la radio avant de passer au journalisme, puis au cabaret, et enfin au cinéma où il a marqué les esprits avec ses rôles dans « Que la bête meure » (1969) de Claude Chabrol...

**TF1**

**20h55**

## THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX - EPISODE 3



Présenté par : Nikos Aliagas M Pokora Mika Zazie

Pour cette troisième soirée d'auditions à l'aveugle, dans leur fauteuil, dos à la scène, Florent Pagny, Zazie, Mika et M. Pokora écoutent tour à tour les prestations de chanteurs qui n'ont que quelques minutes pour les convaincre en interprétant une chanson, accompagnés par un orchestre live. Si l'un d'entre eux se retourne, le talent rejoint automatiquement son clan. Mais s'ils sont plusieurs à être séduits, le pouvoir s'inverse et le candidat peut alors choisir son équipe. Si un participant ne séduit personne...

**France 3**

**20h50**

## LE SANG DES ÎLES D'OR



Réalisé par : Claude-Michel Rome

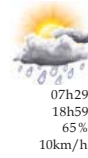
Acteurs : Alexandra Vandernoot (Sandra Pantakidis) Isabelle Vitari (Ariane Balestri) Antoine Duléry (Arthur Balestri) Gérard Dubouche (Max Colonna)

Après avoir démissionné de la police et échoué à traquer le tueur machiavélique qui a assassiné sa nièce, Sandra Pantakidis, s'est retirée sur l'île de Porquerolles. Elle s'y adonne à la plongée sous-marine. Mais un deuxième crime survient, celui de Julia Montero, en tout point similaire au premier. Sandra renonce à apporter son aide à l'enquête jusqu'à ce qu'elle....



MOTS FLÉCHÉS - GRILLE GÉANTE

à peine	↓	linque de couche	↓	démunie de crin	↓	chamois à Gavarnie	↓	crieront comme des ânes	↓	enjambée	↓	image d'écran médite- rais	↓
taxer à l'excès	↓	remis en forme	↓	fléau	↓			aide	↓	nom de pomme	→		
↓										aussi	↓		
inondai de dons	→					calmer	→						
équali- serait	↓					enlace	↓					néqation	→
↓												non-en- gagement	↓
stand de foire	→			suppor- tons	→								
gardiens privés	↓			suspension	↓			chantées	→				
↓								à gauche	↓				source de lait
souhait	→					lieu de délices	→			bison d'antan	→		
avion rapide	↓					grand- père	↓			étas d' ivrognes	↓		
↓			tenue indienne	→				aspirai	→				
cacheras la vérité	→		habillerai mal	↓				répan- dras	↓				
espérée	↓									petite quantité	→		
↓										soirées techno	↓		
signal d'arrêt impératif	→	quère travaux sur le billard	→			courrier moderne	→						harmoni- serais
↓						fleuve de Sibérie	↓					il suit le canal	↓
↓				saint normand	→			fins de sommés	→				
↓				essaua	↓			cause de calculs	↓				
bien aiguillés	→	vent puant	→			flacons d'huile	→						
cajolée	↓					durée d' audience	↓						
↓								effleurée	→				nation fédérée
↓								pouffé	↓				
lisseras	→											ville de Chaldée	→
soignait	↓									rudimen- taire	→	serai téméraire	↓
↓													
coordi- nation grand continent	→			élément de siècle	→	broqai	→			petit couteau	↓	vieille armée	→
↓				saison de vacances	↓	grâce du calife	↓					il vaut l'argent	↓
↓													
↓				calcium au labo	→			manqeo- re	→				
↓				sélection	↓			réunion étoilée	↓				fureur classique
comme un idiot	→											estuaire inondé	→
embêter	↓											chlore en réaction	↓
↓						bonne relation	→			condi- ment exotique	→		
entre titre et matière	→			atome positif	→			actions insen- sées	→				



## Mossoul Les forces irakiennes poursuivent leur offensive



Les forces irakiennes poursuivaient jeudi leur offensive contre le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) à Mossoul, la deuxième ville du nord de l'Irak, malgré une forte résistance observée sur le terrain, provoquant la fuite de dizaines de milliers de civils. Aidées par la coalition internationale antiterroriste menée par les Etats-Unis, les forces irakiennes ont lancé le 17 octobre une vaste opération pour reprendre à l'EI son dernier grand fief dans le nord de l'Irak. Le 24 janvier, elles avaient repris le contrôle des quartiers orientaux de Mossoul, ville divisée par le fleuve Tigre. Les forces irakiennes poursuivent ainsi leur offensive pour reconquérir la totalité de Mossoul. Mercredi, les forces du contre-terrorisme (CTS) ont repris le quartier résidentiel d'al-Maamoun (ouest), selon le Commandement irakien des opérations conjointes. En outre, l'armée irakienne a annoncé avoir pris le contrôle de la route reliant l'ouest de Mossoul à Tal Afar, deux territoires tenus par Daech, isolant un peu plus les terroristes dans leur plus grand bastion. Couper la route avec Tal Afar permettrait d'empêcher les terroristes encore à Mossoul-Ouest de se ravitailler ou de fuir au fur et à mesure que les forces irakiennes avancent dans leur offensive. De leur côté, les éléments de Daech continuent d'opposer une résistance "farouche" aux forces irakiennes engagées pour reprendre la partie ouest de Mossoul.

## Plus belle la vie

Par Mostefa Bencherif  
 mehadinabil3@yahoo.fr

### Philosophie de l'urbanisme

Les villes portent l'âme de leurs habitants, elles ont une vie avec un cœur qui palpète, où les souvenirs essayent de se cristalliser pour former l'histoire citoyenne d'une urbanité que le jugement khaldounien semble marquer, par les temps qui courent, définitivement de son terrible sceau: être nomade n'est plus une différence, c'est une fatalité qui nous mine de l'intérieur. Nous errons à la recherche d'une civilisation et nous nous retrouvons à chaque fois face à face avec cette civilisation du pétrole, à chaque fois dans nos habitudes alimentaires dans nos manières, notre morgue, notre présomption, toutes nos idées sont éclairées par cette lampe à pétrole qui nous donne l'illusion d'avoir vaincu

## Malgré sa prochaine mise en examen

### François Fillon maintient sa candidature

Le candidat de la droite à l'élection présidentielle en France, François Fillon, ne veut pas abandonner la course, malgré sa prochaine mise en examen pour des emplois présumés fictifs pour son épouse et deux de ses enfants et les appels de son propre camp, en crise, pour trouver une alternative. Un sondage publié jeudi a indiqué que seul un Français sur quatre (25%) souhaite que François Fillon maintienne sa candidature, soit une nette baisse par rapport à début février (-10 points), alors que lui-même avait déclaré mercredi que "c'est au peuple français et à lui seul que j'en appelle désormais". Selon le même sondage, réalisé par Harris Interactive pour RMC et le site Atlantico, le vainqueur de la primaire de la droite et du centre perd même beaucoup de terrain chez les sympathisants de son parti Les Républicains (LR), qui ne sont plus que 53% (-14) à vouloir



qu'il se maintienne et 48% chez les sympathisants de la droite et du centre (-2). Les résultats du sondage montrent également qu'une écrasante majorité de Français (83%) estime que François Fillon ne remportera certainement pas (47%) ou probablement pas (36%) l'élection présidentielle d'avril-mai. Dans son propre camp, les choses commencent à se compliquer pour lui dans la mesure où si on n'enregistre pas beaucoup de défections, des appels fusent de partout pour lui demander

de préparer l'alternative de sa candidature, malgré un soutien indéfectible des "fillonistes" qui ne croient nullement à un "Plan B". Pour le député LR Pierre Lellouche, qui envisage de saisir le Conseil constitutionnel afin de demander le report de l'élection présidentielle, il est "impossible d'être (mis) en examen et président de la République", soutenant qu'il est "compliqué" d'être garant de l'autorité judiciaire "quand on est soi-même sous le coup d'une inculpation".

## Conseil de sécurité de l'ONU

### L'OCI appelle à agir pour bloquer la candidature israélienne

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a appelé à agir pour bloquer la candidature israélienne au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2019-2020 (groupe Europe de l'Ouest et autres pays). L'OCI a souligné dans un communiqué dont une copie est parvenue à l'APS à travers l'ambassade de Palestine à Alger, que "la candidature d'Israël au Conseil de sécurité pourrait compromettre le rôle et la crédibilité de cet organe pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité dans le monde, d'autant qu'il s'obstine à rejeter l'application des décisions internationales, en poursuivant ses violations du droit international et ses agressions condamnées par les organes de l'ONU". "Partant de la responsabilité collective et des principes de l'action islamique commune, le Secrétariat



général appelle les Etats membres à prendre les mesures nécessaires pour bloquer la candidature israélienne vu le danger qu'elle représente pour le Conseil de sécurité et faire pression sur

Israël pour l'amener à respecter ses engagements conformément au droit international et aux décisions onusiennes et à arrêter ses multiples agressions contre le peuple palestinien".

*l'obscurité et d'avoir à portée de main cette modernité ramenée via les paraboles. Configurée pour un consumérisme sans borne, la société est entraînée dans une passivité stérile: elle consomme, et la crise la guette imperturbable. Nos villes sont le test d'évaluation, qui nous cloue au pilori: échec sur toute la ligne? Pas tout à fait, il faut juste corriger le tir des institutions scolaires et universitaires plutôt que d'opter pour l'importation des villes clé en main à la Dubaï. Plutôt une ville algérienne dans sa conception et dans sa réalisation qu'une ville qui nous vient de Pékin, de Séoul. Et même patrie de défauts, elle est le ciment qui alimente notre attachement à l'idée de nation. Par contre ce qui est récusable, c'est cette volonté affichée de jeter l'argent par les fenêtres et même si les accusations vont vers la politique qui est un mal bien étrange car ses symptômes les plus marquants sont le mépris de la sagesse et la recherche de la vérité, il n'en reste pas moins que le fait politique n'est pas la seule explication à un laisser-aller souvent irresponsable, où la corruption déteint étrangement sur toute opération urbanistique. Toute forme de gouvernance présuppose une prise de position*

*partisane, ou moins pour certaines décisions qui impliqueraient bon nombre d'acteurs nécessaires comme pour le cas des villes. On s'en remet à l'avis technique, mais avis limité qui se borne à une étude bien ficelée et compulsée s'en remet elle aussi au bon Dieu pour être bien exécutée. Il y a d'abord l'implication d'une école urbanistique qui a fait ses preuves par le passé malgré les excès d'un pouvoir qui copiait sur les pays de l'Est leur manière de faire. Cette école était tenue par une intelligence qui était capable de jugement à priori et à postériori. L'esprit critique dont elle faisait preuve montrait à quel point les sciences humaines étaient imbriquées les unes aux autres et traçaient la voie à l'avis purement technique. En somme, le massacre urbain auquel nous assistons et qui n'émeut plus personne, c'est d'abord le fait de l'homme. C'est sur la formation que nous devons tabler. La formation de l'homme est une entreprise qui mettrait en branle tous les rouages de la société et notamment cette faculté de se remettre en question et de poser la problématique du partage des responsabilités y compris celle du citoyen, comme on l'a fait un moment avec ces comités de quartiers.*